

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2021



# SOMMAIRE

P 4-7

Statistiques des coopératives  
et des fédérations régionales 2021

P 8-9

Activité et emploi dans le bâtiment  
et les travaux publics

P 10-12

Direction des affaires  
juridiques et techniques

P 13-17

Direction des affaires sociales

P 18-21

Direction de la communication  
et de la formation

P 22-23

Lobbying & partenariat

P 24-25

Développement de la mutualisation

P 26-27

Accompagnement au développement  
des CAE du bâtiment

P 28-43

Rapport d'activité par région





## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Coopératrices, Chers Coopérateurs,

Cette année encore, l'actualité s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences en matière économique et sociale. Même s'il est trop tôt pour en tirer toutes les leçons, les entrepreneurs du BTP ressentent les prémices d'une transformation profonde de nos modes de vie, de nos façons de nous déplacer ou de travailler. Je pense que ces répercussions seront durables dans certains secteurs économiques comme le nôtre.

Parallèlement à ce contexte global dégradé, l'activité dans le bâtiment reste très dynamique et en progression continue tandis que l'activité dans les travaux publics, bien que dynamique, est plus inconstante et attire notre vigilance. Concernant le mouvement coopératif, nous continuons d'observer une croissance de notre modèle d'entreprise dans le BTP pour la sixième année consécutive. La taille moyenne des SCOP BTP s'établit désormais à 22 salariés. Notons que les accords de partenariats conclus avec la FFB et la FNTP continuent de porter leurs fruits et confirment la stratégie triplement gagnante dont les premières bénéficiaires sont les SCOP BTP.

L'année 2021 fut une année dense pour la Fédération SCOP BTP, ses services ont été très sollicités. Ces sollicitations de plus en plus nombreuses

démontrent la pertinence et la performance de l'offre de service de notre fédération envers ses adhérents. Des actions innovantes ont vu le jour en 2021, je pense notamment au succès de la semaine de l'entreprise coopérative BTP au sein des CFA qui a eu lieu au mois de mars. Cette action de promotion du modèle coopératif auprès des jeunes en apprentissage a mis en lumière la bonne articulation de nos équipes régionales avec l'équipe du national et nous pouvons nous en réjouir. Le point d'orgue de l'année 2021 fut l'organisation du Congrès de Lille en novembre 2021 et encore une fois, je souhaite vivement vous remercier pour votre mobilisation. Lors de ce grand rendez-vous, vous avez choisi de me confier, à nouveau, la présidence de notre fédération et je tiens à vous exprimer ma fierté, celle d'avoir l'honneur de poursuivre cet engagement à vos côtés et aux côtés de tous les dirigeants, associés et salariés des SCOP du BTP. Honneur de représenter au mieux cette fédération, l'ensemble des très belles entreprises qui la composent et de partager son histoire et son destin. Ensemble, via l'adoption de notre texte ambition 2025, nous nous sommes fixé cinq objectifs pour 2025 et je veillerai personnellement à ce que tous les moyens soient mis en œuvre pour les traduire en résultats.

Amicalement,

**Charles-Henri MONTAUT**  
Président de la Fédération des SCOP BTP

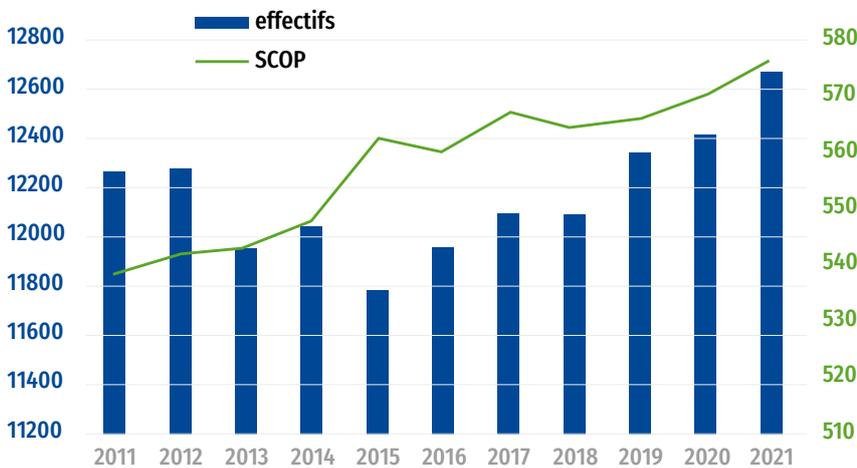


# STATISTIQUES DES COOPÉRATIVES ET DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Le nombre de SCOP BTP a augmenté de 6 unités supplémentaires entre 2020 et 2021 ; le nombre de salariés a, quant à lui, connu une hausse de 2,04 %.



ÉVOLUTION SCOP/SALARIÉS 2011-2021



Source : Caisse Congés SCOP BTP

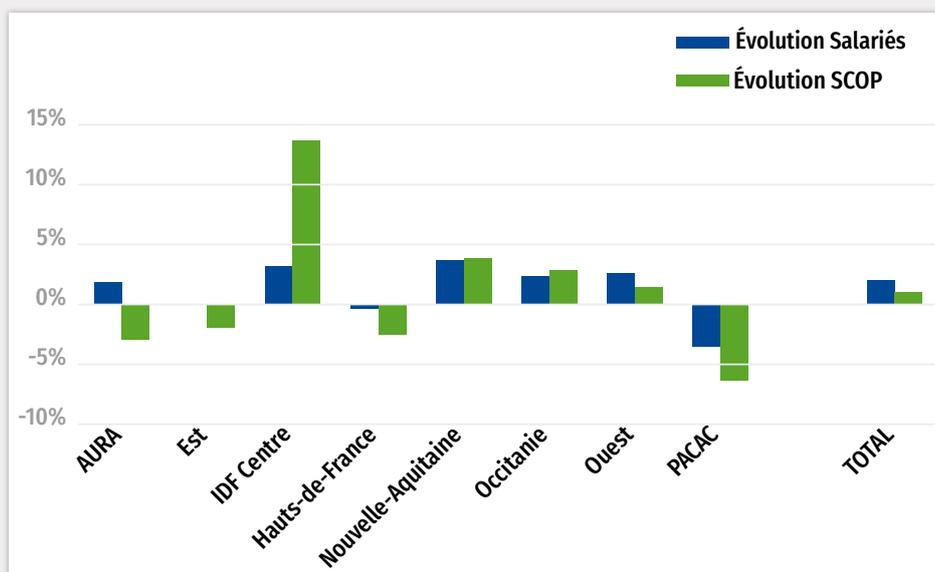
Sur 10 ans, et après un recul sensible jusqu'en 2015, les effectifs salariés continuent leur redressement ; le nombre d'entreprises poursuit également sa progression.

La taille moyenne des SCOP **s'établit désormais à 22 salariés.**

Les SCOP de moins de 10 salariés représentent 51.1 % des entreprises mais seulement 10.4 % des salariés, pour un effectif moyen de 4,5 salariés.

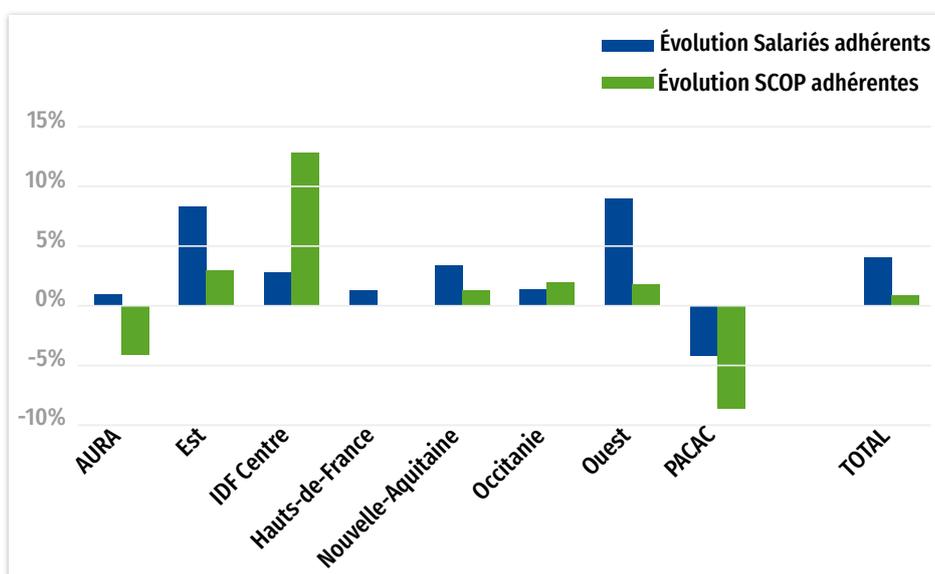
## LES SCOP BTP ET LEURS EFFECTIFS SALARIÉS DANS LES RÉGIONS

	ENSEMBLE DES EFFECTIFS SALARIÉS		ENSEMBLE DES SCOP BTP	
	2020	2021	2020	2021
AURA	982	1000	67	65
Est	954	953	52	51
IDF Centre	2134	2202	44	50
Hauts-de-France	992	988	37	36
Nouvelle-Aquitaine	1939	2009	81	84
Occitanie	1137	1163	72	74
Ouest	3786	3880	156	158
PACAC	488	470	61	58
<b>Total</b>	<b>12412</b>	<b>12665</b>	<b>570</b>	<b>576</b>

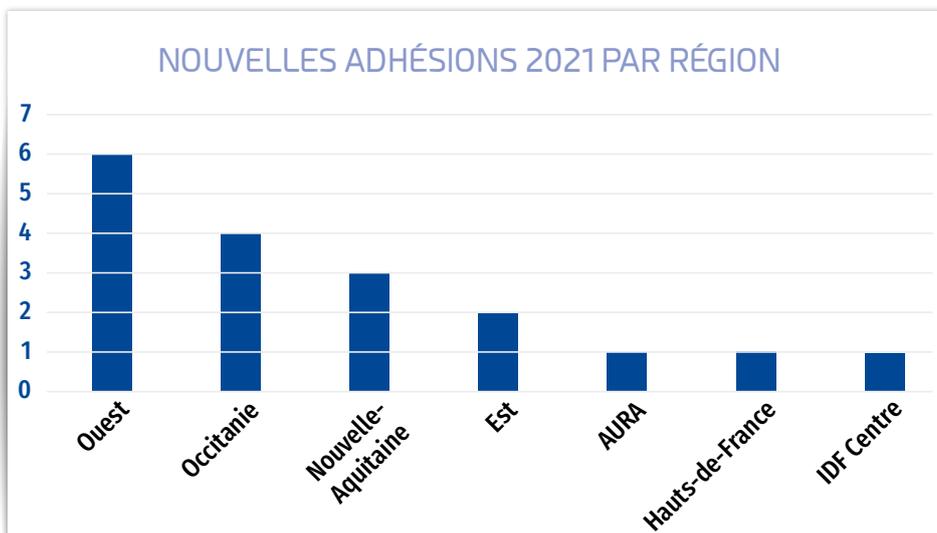


## LES SCOP BTP ADHÉRENTES À LA FÉDÉRATION SCOP BTP ET AUX FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

	SALARIÉS ADHÉRENTS		SCOP BTP ADHÉRENTES	
	2020	2021	2020	2021
AURA	880	889	49	47
Est	415	450	33	34
IDF Centre	2054	2113	39	44
Hauts-de-France	775	786	31	31
Nouvelle-Aquitaine	1905	1971	72	73
Occitanie	897	910	48	49
Ouest	2539	2768	108	110
PACAC	435	417	47	43
<b>Total</b>	<b>9900</b>	<b>10304</b>	<b>427</b>	<b>431</b>

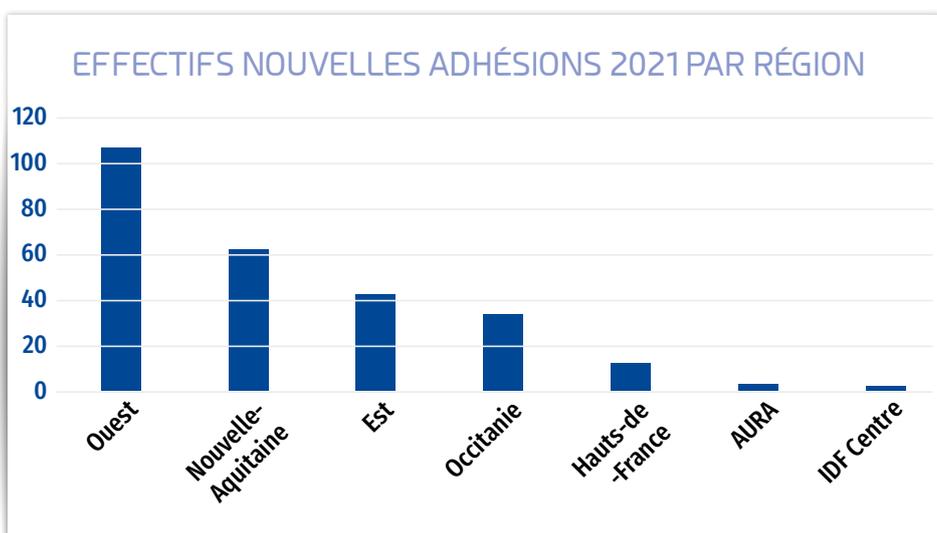
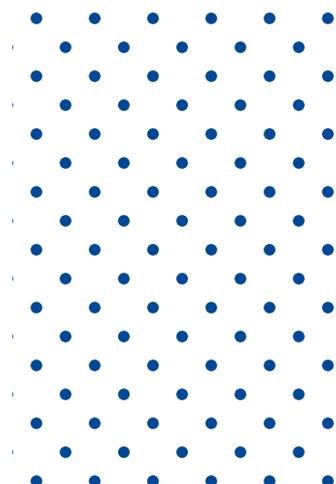
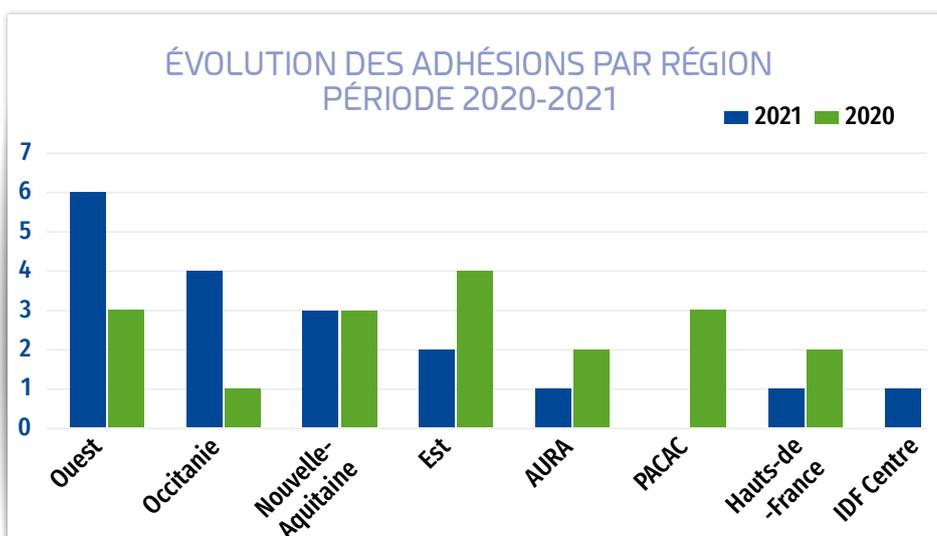


## LE SUIVI DES NOUVELLES ADHÉSIONS



Le nombre d'adhésions de nouvelles coopératives à la Fédération des SCOP BTP, dont le suivi est assuré par la DAS, en collaboration avec la caisse des Congés Payés et les fédérations régionales, reste stable cette année.

En effet, **27 propositions d'adhésion ont été envoyées** au cours de l'année 2021 (contre 24 en 2020) et **18 adhésions ont été enregistrées à la Fédération des SCOP BTP** (contre 17 en 2020).



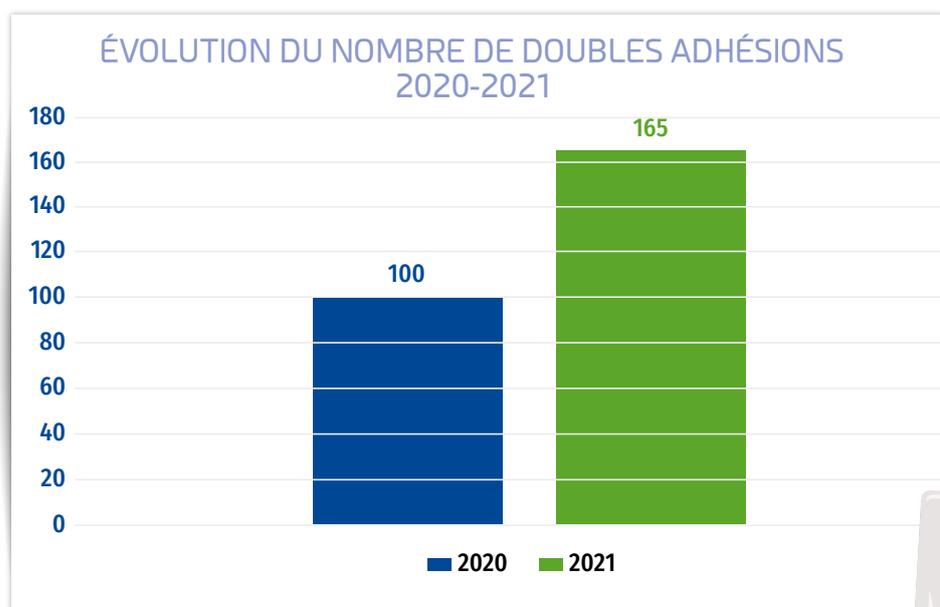
Ce nombre de coopératives nouvellement adhérentes représente en termes d'effectifs 259 salariés (contre 264 en 2020).

## LE SUIVI DES DOUBLES ADHÉSIONS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION CONCLUE AVEC LA FFB

En application de la convention conclue en 2020 avec la Fédération Française du Bâtiment (FFB), les coopératives adhérentes à nos deux fédérations bénéficient d'un tarif préférentiel fixé au total à 1% de la masse salariale. La répartition entre les deux organisations patronales varie en fonction de l'adhésion au préalable ou non de la coopérative à la FFB (0,8/0,2% ou 0,6/0,4%).

La Direction des Affaires Sociales a pour mission de centraliser les bulletins de double adhésion aux fins de transmission, sans délai, à la Caisse des congés payés des SCOP BTP en vue de l'appel des cotisations. Elle informe alors la caisse de la répartition de la cotisation entre les deux Fédérations.

En 2021, la DAS a géré le traitement de 65 bulletins de double adhésion (contre 100 en 2020).



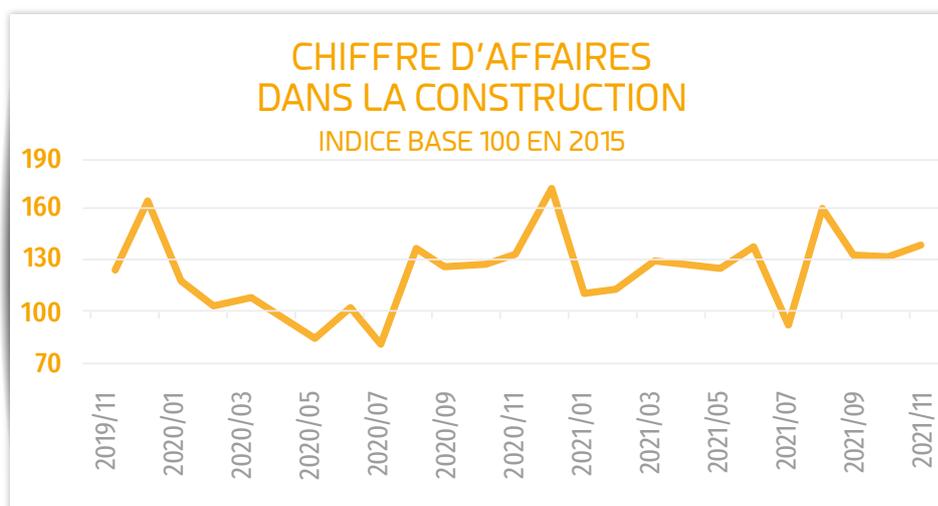
Les effectifs des coopératives doubles adhérentes représentent désormais 4 913 salariés contre 2 408 en 2020.





# ACTIVITÉ ET EMPLOI DANS LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS EN 2021

Le profil de l'année 2021 s'inscrit dans la continuité du second semestre de l'année 2020 qui avait été particulièrement dynamique après l'arrêt d'activité du printemps. L'exercice a dans son ensemble été positif pour le secteur.

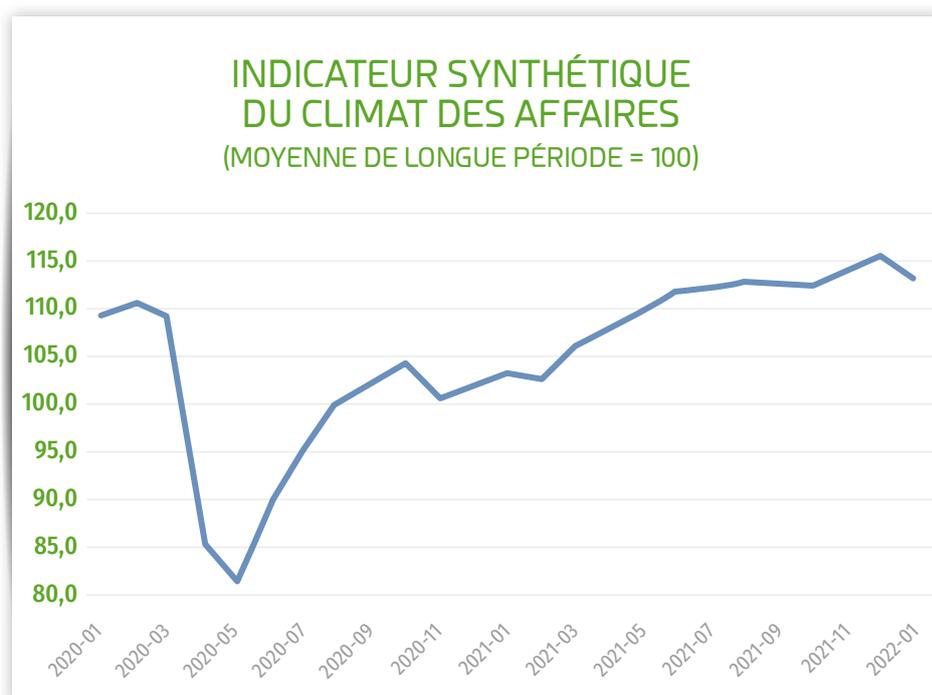


Source INSEE



## BÂTIMENT

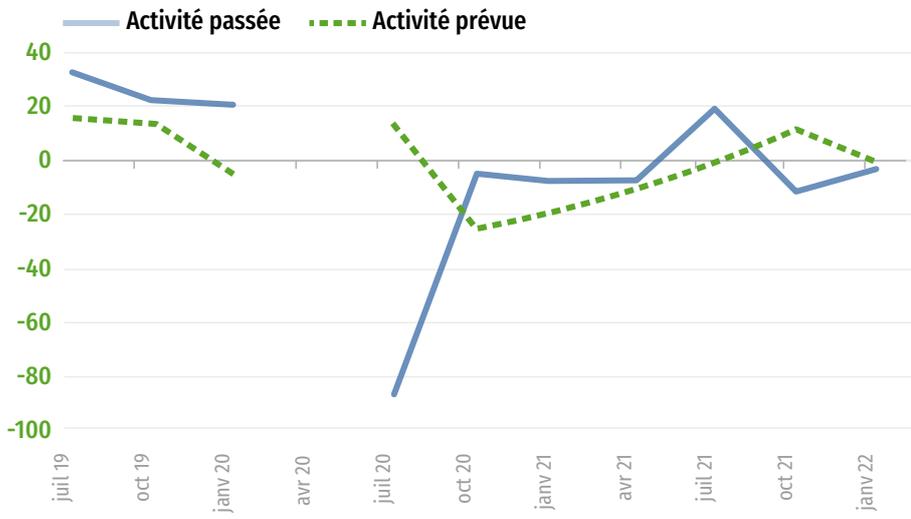
Le jugement des entrepreneurs sur leur activité, tel que le reflète l'indicateur du climat des affaires dans le bâtiment publié par l'INSEE, se maintient à un niveau élevé et supérieur à celui constaté avant la crise sanitaire du printemps 2020 (déjà très correct).



Source INSEE

## TRAVAUX PUBLICS

SOLDE D'OPINION, EN %



En 2021, le solde d'opinion des entrepreneurs de travaux publics sur l'activité passée s'est redressé au printemps après un premier trimestre en berne. Il a de nouveau chuté à l'automne avant de repasser au-dessus de sa moyenne de longue période en fin d'année.

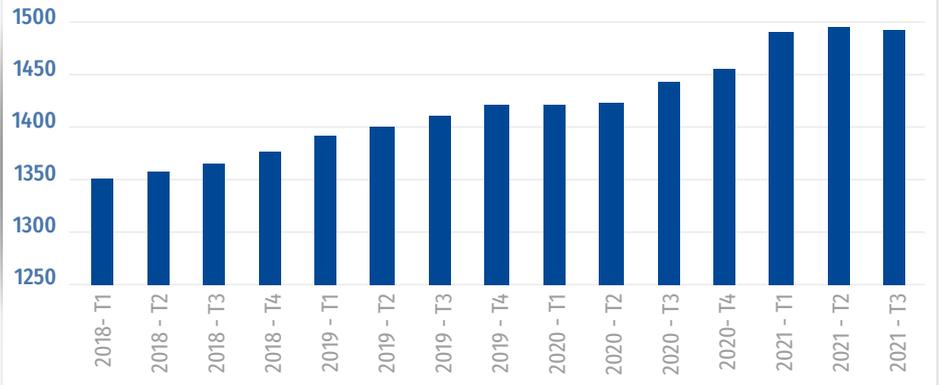
NB : Pendant la période de confinement, l'enquête de conjoncture dans les TP d'avril 2020 a pâti d'un taux de réponse extrêmement faible et ses résultats n'ont par conséquent pas pu être diffusés.

En fin d'année 2021, les entrepreneurs sont moins nombreux qu'au troisième trimestre à juger que le niveau de leur carnet de commandes est supérieur à la normale pour la saison : le solde d'opinion **correspondant se replie tout en restant au-dessus de sa moyenne de longue période.**

## EMPLOI

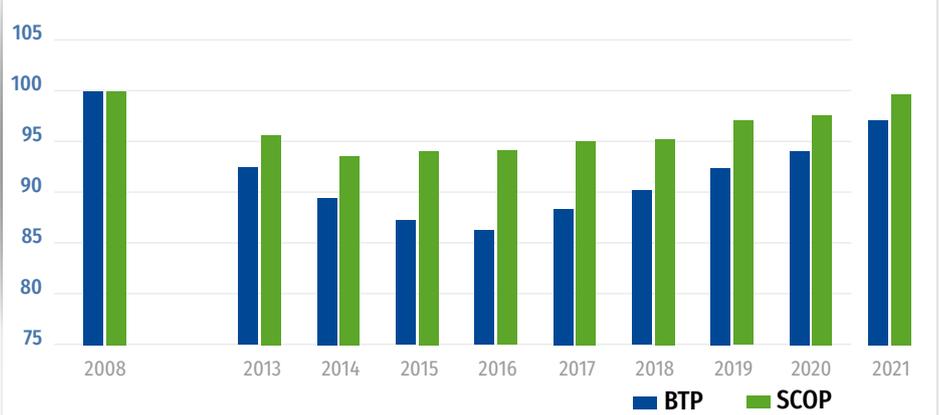
Le secteur de la construction a continué de gagner des emplois en 2021 ; après une hausse importante enregistrée lors du premier trimestre, un léger tassement a tout de même été constaté par la suite.

EFFECTIFS SALARIÉS EN MILLIERS



Notons que les effectifs des SCOP BTP et du secteur de la construction dans son ensemble poursuivent leur progression depuis 2016 (année où ils avaient atteint leur niveau le plus bas). Si la comparaison des évolutions respectives depuis 2008 (base 100) reste favorable aux SCOP BTP, l'écart s'est encore resserré en 2021.

ÉVOLUTION EFFECTIFS SALARIÉS  
INDICE BASE 100 EN 2008





# DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET TECHNIQUES

## CONSEIL ET ASSISTANCE

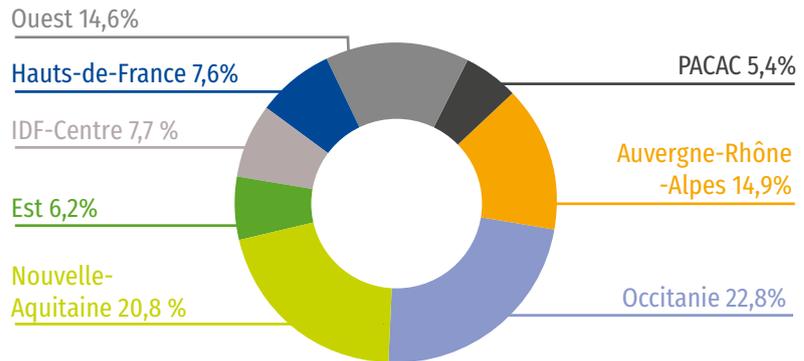
Comparativement à l'année 2020 au cours de laquelle le nombre de sollicitations avait déjà été en très nette hausse, une augmentation de plus de 7 % du volume de questions a été constatée sur l'exercice.

Elles se répartissent de la manière suivante :

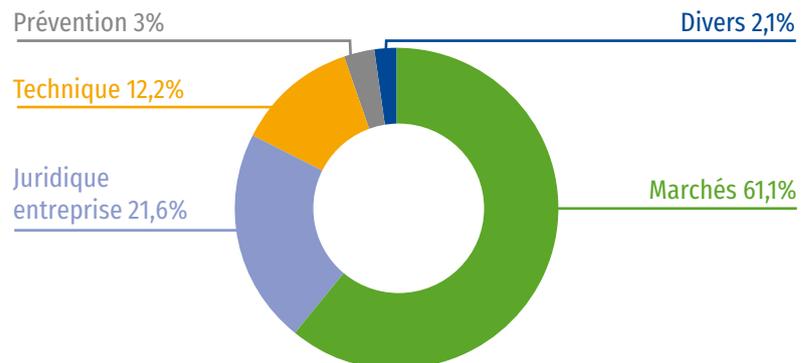
En ce qui concerne les thèmes sur lesquels la DAJT est interrogée, les sujets liés aux marchés prédominent très largement, devant les questions juridiques plus générales (en rapport avec les prestataires et fournisseurs notamment ou encore la fiscalité) et les problématiques techniques.

En 2021, 514 questions portant sur les marchés, la fiscalité, la réglementation technique, la prévention-sécurité et l'économie ont été posées à la Direction des Affaires Juridiques et Techniques (DAJT).

% PAR FÉDÉRATION RÉGIONALE



QUESTIONS PAR THÈME



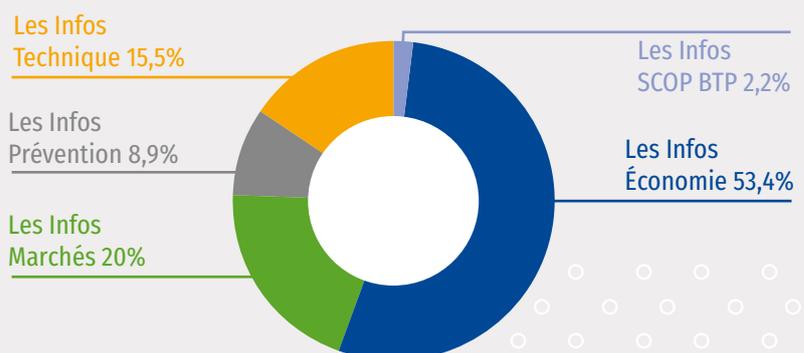
## INFORMATIONS

Les informations diffusées par la DAJT rendent compte de l'actualité juridique, technique, économique du Bâtiment et des Travaux Publics ou proposent une synthèse sur des thèmes d'intérêt professionnel récurrents.

Les Infos Économie, qui détaillent périodiquement les principales statistiques intéressant le secteur de la construction ainsi que, chaque mois, les Index BT et TP représentent la moitié des Infos diffusées. Les Infos Marchés viennent en seconde position traitant, de façon assez équilibrée, des marchés publics et privés.

En 2021, **45 informations** portant sur l'économie, les marchés et la réglementation technique ont été diffusées aux adhérents.

LES INFOS DE LA DAJT EN 2021





## RÉUNIONS

En 2021, la DAJT a représenté la Fédération SCOP BTP au cours de 49 réunions couvrant ses trois domaines de compétences : Marchés-Réglementation, Technique et Prévention.

### CES RÉUNIONS CONCERNAIENT NOTAMMENT LES SUJETS SUIVANTS :



#### ● MARCHÉS ET RÉGLEMENTATION :

guide sur les prix dans la commande publique (OECF), refonte du CCAG Travaux, textes soumis pour avis au Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE), réécriture du code de la construction et de l'habitation...

#### ● TECHNIQUE :

réglementation environnementale RE 2020, comité de pilotage du programme PROFEEL, Plan BIM 2022, groupes de travail de l'Agence Qualité Construction (AQC)...

#### ● PRÉVENTION :

application d'évaluation des connaissances du risque électrique, étude métier « charpentier construction bois », comité de suivi de la convention de partenariat avec l'OPPBTP...

## PRINCIPAUX DOSSIERS SUIVIS

### PARMI LES DOSSIERS NOTABLES SUIVIS PAR LA DAJT EN 2021, NOUS RETROUVONS NOTAMMENT :

#### ● LA REFONTE DES CCAG :

la DAJT a participé aux travaux de révision des CCAG menés par la direction des affaires juridiques des ministères économiques et financiers depuis 2019. Elle a formulé diverses propositions au cours des dernières concertations thématiques lancées lors du premier trimestre de l'année 2021. Elle a également été consultée en vue de la réalisation de fiches explicatives concernant le CCAG Travaux, destinées à intégrer le guide pratique des CCAG.

#### ● LA MÉDIATION DE LA CONSOMMATION :

par une décision du 15 février 2021, la Commission d'Évaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) a prononcé le retrait de MEDICYS de la liste des médiateurs de la consommation agréés.



#### ● RE 2020 : RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

la DAJT a pris part aux échanges et travaux qui ont permis d'aboutir à la **nouvelle réglementation environnementale RE 2020**. Il s'agissait notamment de trouver un équilibre entre forte ambition (dans la lutte contre le réchauffement climatique) et faisabilité technique comme économique. Un calendrier progressif a ainsi pu être négocié afin de donner aux acteurs le temps de se former et de s'approprier sereinement cette nouvelle réglementation.

Pour faire suite à cette perte d'agrément, la Fédération SCOP BTP (qui avait conclu un accord de partenariat en 2016 avec cet organisme) s'est rapprochée de l'Association des Médiateurs Européens afin d'obtenir un tarif d'adhésion « groupe » pour ses adhérents tenus de proposer à leurs clients consommateurs l'accès gratuit à un dispositif de médiation de la consommation en vue de la résolution amiable de tout éventuel litige.

## MÉMOS ET DOCUMENTS

La DAJT propose aux SCOP BTP divers mémos ou modèles de documents, régulièrement actualisés.

Ainsi en 2021, ont notamment été mis à jour :

MÉMO  
délais de paiement  
pour les marchés publics  
et privés  
(janvier 2021)

MISE À JOUR  
des Conditions Générales  
d'intervention/  
prestations services  
(mai 2021)

Conditions générales  
et particulières de  
sous-traitance pour la  
construction de maisons  
individuelles.

(MAJ avec la FFB  
de novembre 2020  
à octobre 2021)

## GROUPES PROFESSIONNELS

Malgré un contexte sanitaire troublé, la DAJT a contribué à assurer l'animation des réseaux professionnels de la fédération.

Trois rencontres ont pu être organisées : une pour les SCOP de réseaux en juin 2021 à Paris et deux pour les animateurs et animatrices QSE (en visioconférence en mars et octobre 2021).



Groupe des SCOP de Réseaux en juin 2021

## ENQUÊTES CONJONCTURE

Sur l'année écoulée, une enquête conjoncture a été réalisée au cours du premier trimestre de l'année 2021 auprès de l'ensemble des SCOP adhérentes à la fédération.





# DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES

La Direction des Affaires Sociales (DAS) est composée de deux salariées permanentes :

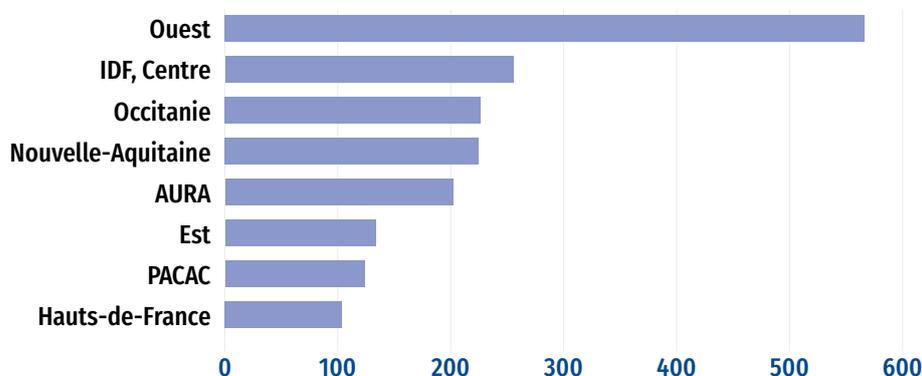
- Emilie Auger Martin, Directrice des Affaires Sociales,
- Sandrine Laurence, juriste en droit social.



Outre sa participation à la politique sociale et professionnelle de la branche, la DAS a principalement en charge une activité de conseil et d'assistance auprès des SCOP BTP en droit social. La DAS effectue également une veille sur l'actualité juridique en matière sociale et prévention et en informe régulièrement les SCOP adhérentes par le biais de bulletins d'information. Elle a par ailleurs en charge le traitement des adhésions des nouvelles coopératives.

En 2021, en raison de persistance de la crise sanitaire, les juristes de la DAS comme l'équipe de la Fédération ont dû s'adapter et appliquer les mesures gouvernementales notamment en privilégiant le télétravail. Ce mode de travail n'a pas modifié l'activité générale du service qui reste toujours très sollicité par les adhérents.

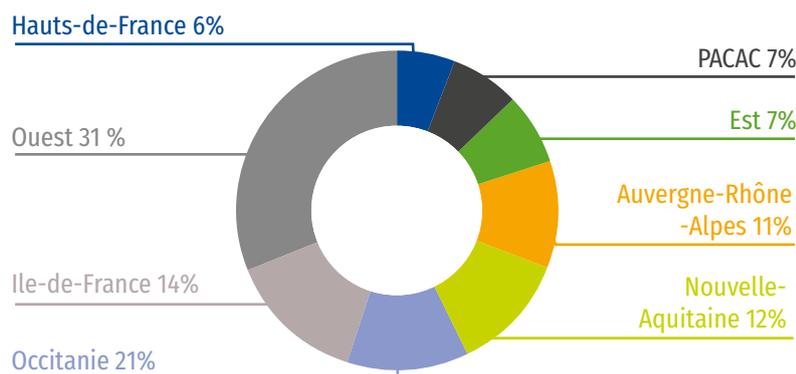
## NOMBRE DE QUESTIONS PAR RÉGION (2021)



Le traitement des questions posées par les SCOP BTP constitue l'essentiel de l'activité de la DAS. En 2021, **1 788 réponses** ont été apportées en droit social (représentant une moyenne de **149 questions par mois**).

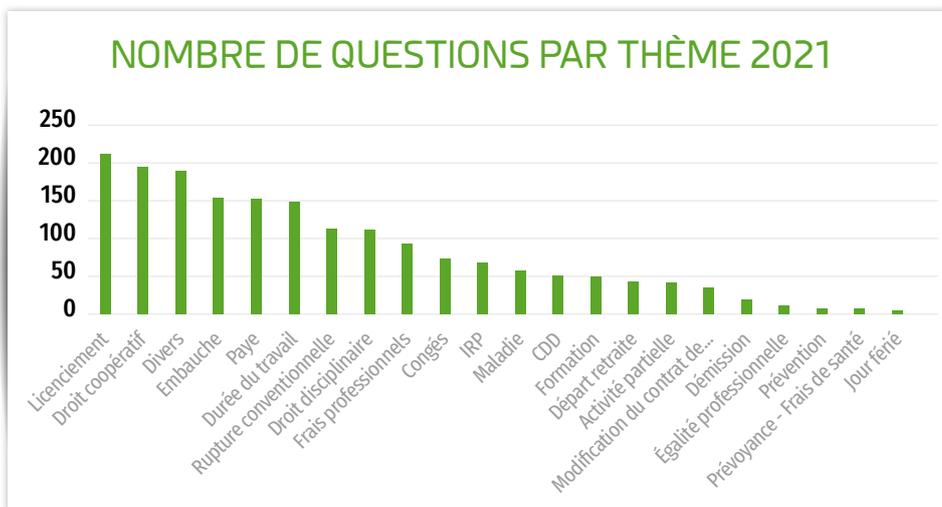
Parmi les questions de droit social auxquelles la DAS a répondu, celles posées par les SCOP BTP de la région Ouest représentent, comme l'année précédente, près d'un tiers des questions (31 %), suivies par celles des régions Ile de France (14% au lieu de 10% en 2020) et Occitanie (12%). On note en revanche cette année une diminution des questions posées par les régions Nouvelle Aquitaine (12% au lieu de 14% en 2020), AURA (seulement 11% contre 14% en 2020) et Hauts-de-France (6% au lieu de 8% en 2020).

## RÉPARTITION DES QUESTIONS PAR RÉGION (2021)



Enfin, en 2021, la DAS a régulièrement informé ses adhérents en poursuivant la publication de nombreuses Infos en matière de droit social et prévention. Si aucune grande loi n'est entrée en vigueur cette année comme les années précédentes, de nombreux textes sont parus pour prolonger ou actualiser les mesures prises en 2020 pendant la crise sanitaire (activité partielle, aides à l'embauche, dispositif d'arrêts dérogatoires, report des congés, etc.).

# 1 - CONSEIL ET ASSISTANCE AUX SCOP BTP



Les questions soulevées par les SCOP BTP demeurent très variées, bien que certains thèmes reviennent de manière récurrente.

Si en 2020, c'est le thème de l'activité partielle qui avait suscité le plus de questions (16%), ce sujet ne représente plus que 2% des questions en 2021, la crise sanitaire ayant impacté l'activité de nos adhérents dans une bien moindre mesure cette année.

**Cette année, c'est le thème du LICENCIEMENT qui a généré le plus grand nombre de questions (210 questions représentant 12% de l'ensemble questions) comme cela a été souvent le cas aupar-**

Comme en 2020, les thèmes de l'embauche, de la paye et de la durée du travail ont chacun généré un nombre important de questions (environ 150 pour chaque thème).

En matière d'**EMBAUCHE**, elles ont porté sur les aides à l'embauche des jeunes et des alternants (plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place par le gouvernement pendant la crise sanitaire), la période d'essai, la classification et essentiellement la rédaction de contrats de travail (CDI et CDD).

**avant. Les questions posées portent sur la motivation, la procédure et le calcul d'indemnités. Le licenciement pour inaptitude (d'origine professionnelle ou non) reste le motif de licenciement le plus fréquent dans notre secteur d'activité.**

Pour la première fois en revanche, le **DROIT COOPÉRATIF** a été le second thème le plus abordé avec nos adhérents (193 questions, soit 11% des questions) : statut du dirigeant (avenant au contrat de travail pour organiser le cumul avec le mandat social, rémunération du mandat social, motifs de révocation...), sociétariat, capital social, épargne salariale (participation et intéressement), contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA) dans les Coopératives d'activité et d'em-

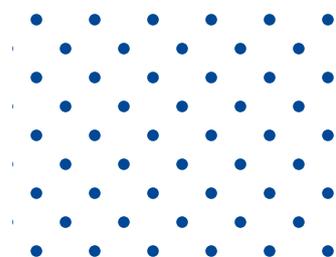
Concernant le thème de **LA PAYE**, ont été essentiellement évoqués la vérification de bulletins de paie (allègement Fillon, déduction des absences, minima conventionnels, taux de cotisations sociales...), la rémunération en cas d'arrêt maladie (subrogation), la rémunération des apprentis et le versement de primes. Mais sur ce thème, c'est la prime de pouvoir d'achat, dispositif initialement prolongé en 2020 puis en 2021-2022, qui a suscité le plus de questions.

Enfin, pour ce qui est de la **DURÉE DU TRAVAIL**, les SCOP nous ont interrogées pour mettre en place ou modifier leur

ploi (CAE). Sur ces différents thèmes, la DAS a apporté des réponses en collaboration avec la Direction juridique et la Déléguée CAE de la Confédération Générale des SCOP.

La situation sanitaire a comme l'année dernière, engendré de nouvelles questions ne rentrant pas dans une thématique sociale spécifique et qui ont été classées dans la rubrique « **DIVERS** ». Il s'agit notamment de questions portant sur l'information des salariés concernant, le traitement des « cas contacts », sur le passe sanitaire, le télétravail, la situation des personnes vulnérables ou des salariés parents d'un enfant dont l'établissement scolaire est fermé en raison de l'épidémie de coronavirus.

aménagement du temps de travail, ce qui nécessite un accompagnement soutenu dans la mesure où il est, dans la plupart des cas, nécessaire de conclure un accord d'entreprise pour annualiser le temps de travail. Les questions ont également porté sur les heures supplémentaires, le temps partiel, la conclusion de conventions de forfaits jours, le travail de nuit, du dimanche ou d'un jour férié et la définition du temps de travail effectif.



Viennent ensuite, par ordre décroissant, les thématiques suivantes :

- **RUPTURE CONVENTIONNELLE** : opportunité de conclure une rupture conventionnelle, procédure (règles d'assistance, délais et calendrier), aide à la rédaction de courriers et vérification du formulaire Cerfa, calcul d'indemnités... ;
- **CONGÉS** : possibilité d'imposer la prise de congés, report des congés en cas de période de suspension du contrat de travail (activité partielle, maladie ou AT/MP), congés pour événements familiaux, congés sans solde et sabbatique... ;
- **DROIT DISCIPLINAIRE** : règlement intérieur, attitude à adopter face à un comportement inapproprié, motivation, procédure, modèles et relecture de courriers notifiant une sanction disciplinaire... ;
- **INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL** : élections et fonctionnement du CSE, modalités de négociation d'accords d'entreprise avec les représentants du personnel... ;
- **FRAIS PROFESSIONNELS** : indemnités de petits et de grands déplacements (montant, régime social et cas dans lesquels l'employeur est tenu de les verser), titres-restaurant, avantages en nature... ;
- **MALADIE** : arrêts dits « dérogatoires » pour les salariés « cas contacts » et traitement des périodes d'isolement en lien avec le risque d'infection à la Covid 19, conditions de prise en charge par l'employeur pendant les 90 jours puis par la prévoyance, subrogation et traitement en paie... ;



Pour permettre une réponse la plus rapide possible aux SCOP BTP interrogeant la DAS et compte tenu de la technicité des questions liée à une législation sociale complexe, celle-ci procède à une veille juridique mise à jour régulièrement et consacre un temps de lecture et de classement estimé à environ une heure par jour.

Les réponses apportées aux questions ont été faites presque exclusivement par téléphone et par courriel cette année. En effet, il était encore difficile en 2021, tant pour les adhérents que pour les juristes, d'effectuer des déplacements afin de traiter des dossiers nécessitant un suivi approfondi tels que la mise en place, par accord collectif, d'un aménagement du temps de travail adapté aux besoins de la SCOP.

## 2 – INFORMATIONS AUX SCOP BTP

### DIFFUSION DE BULLETINS D'INFORMATION

En 2021, la multitude de textes et d'annonces gouvernementales liés à la crise sanitaire a amené la DAS à maintenir un nombre élevé de bulletins d'information puisque :

- 60 Infos Social,
- 19 Infos Prévention,
- 1 Infos Formation

ont été diffusées tout au long de l'année. La DAS s'efforce, dans l'information qu'elle diffuse, de répondre aux préoccupations quotidiennes des SCOP BTP et à l'actualité social-formation-prévention-sécurité.



Les Infos Prévention ont traité en grande partie en 2021 des mesures de prévention nécessitées par la situation sanitaire et notamment des différentes mises à jour du protocole national pour assurer la sécurité et la santé des salariés en entreprise ainsi que du guide de préconisations de l'OPPBT. Il a également été communiqué sur les sujets récurrents tels que le travail par grand froid ou canicule.



S'agissant des Infos Social, si certaines d'entre elles ont traité de sujets récurrents comme les salaires minima des cadres (Bâtiment et Travaux Publics), les frais professionnels et avantages en nature, les cotisations sociales ou la rémunération des apprentis, cette année encore, de nombreuses Infos Social ont été consacrées à des sujets propres à la crise sanitaire (activité partielle, prolongation de certaines mesures de sortie de crise, arrêts dérogatoires,...).

Toutes nos Infos sont consultables à partir de l'espace adhérent du site de la Fédération à la rubrique « Infos pro et techniques ».

S'agissant de l'espace adhérent, la rubrique « Boîte à outils » permet d'accéder aux valeurs des salaires minima et indemnités de petits déplacements dans les régions. Les valeurs sont régulièrement mises à jour.

## ENQUÊTE SUR LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

### INFORMATIONS COLLECTIVES EN VISIOCONFÉRENCE

En 2021, la DAS a été sollicitée à plusieurs reprises par les secrétaires généraux des fédérations régionales pour intervenir, sous forme de visioconférence, d'environ deux heures, sur divers sujets. Ces sessions ont mobilisé à chaque fois une dizaine de participants.

Le sujet qui a fait l'objet de quatre présentations est celui du **statut du dirigeant**, qui suscite un nombre croissant de questions de la part de nos adhérents ces dernières années.

La DAS a décliné son intervention sur les 4 premiers mois de l'année à l'attention des coopérateurs et coopératrices de la région OUEST, étant précisé que cette présentation avait déjà été effectué à trois reprises pour les adhérents d'autres fédérations régionales.

Toutes ces interventions ont été organisées avec l'appui du service juridique de la CGSCOP.

En plus d'une préparation concertée, un juriste de la CGSCOP ou de l'UR Ouest a également participé à chacune de ces réunions en complémentarité des juristes de la DAS.

Par ailleurs, la DAS a également présenté une visioconférence le 1<sup>er</sup> avril 2021 sur **la rupture du contrat de travail** au bénéfice des adhérents des Fédérations Est et Hauts-de-France.

Les juristes de la DAS ont notamment abordé la rupture conventionnelle, le licenciement pour motif personnel et pour motif économique ainsi que le barème d'indemnités prudhommales.

Dans le cadre d'une réflexion globale sur le statut du dirigeant de SCOP et dans une logique d'accompagnement, la fédération des SCOP BTP a décidé de mener une enquête afin de disposer de données relatives aux rémunérations brutes versées aux dirigeants de SCOP BTP sur l'ensemble du territoire. En mars 2021, la DAS a eu en charge d'adresser, par l'intermédiaire des fédérations régionales, un questionnaire à toutes les SCOP adhérentes, dont les données ont été recueillies de manière anonyme. Les résultats de l'enquête, ont été diffusés à l'ensemble des SCOP en juillet par le biais des Infos (cf. Les Infos SCOP BTP 2021-09). Le taux de réponse très satisfaisant (48%) a permis d'élaborer des grilles de rémunération plus précises en fonction des types d'entreprises, d'activités et du statut du dirigeant.

## 3 - SUIVI DES ADHÉSIONS DES NOUVELLES SCOP BTP

La Direction des Affaires Sociales a la charge de suivre le processus d'adhésion des nouvelles coopératives ainsi que la mise en œuvre de la convention conclue avec la FFB ce qui inclut l'enregistrement des bulletins de double adhésion ainsi que leur transmission à notre Caisse des congés payés. (cf pages 6 et 7)



## 4 – VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La politique sociale et professionnelle est l'une des missions essentielles de la Fédération des SCOP BTP puisqu'elle lui permet de donner le point de vue des coopératives du BTP sur tous les sujets qui les concernent et de défendre leurs intérêts dans les organismes paritaires ou non de la branche professionnelle.

### NÉGOCIATIONS SOCIALES DANS LE BÂTIMENT

Depuis 2019, l'agenda social est paralysé dans le secteur du bâtiment en raison de conflits entre les organisations professionnelles et syndicales résultant des premières mesures de représentativité. En fin d'année 2021, ont été publiés les arrêtés fixant la représentativité des organisations pour la période allant de 2021 à 2025. Un changement important est intervenu dans le secteur du bâtiment par rapport à la dernière mesure puisque la Capeb devient majoritaire, devant la FFB, sur le champ des entreprises de moins de 10 salariés. L'attente de ces résultats avait contribué à freiner toute tentative de négociation.



En 2021, aucun accord n'a été conclu dans le secteur du Bâtiment, à l'exclusion des accords suivants, signés par notre Fédération ;

- Accord relatif aux **appointements mensuels des IAC Bâtiment**, applicables au 1<sup>er</sup> février 2021 (avenant n° 73 du 21 janvier 2021 à la convention collective nationale du 30 avril 1951) ;
- Avenant n°63 révisant l'accord collectif national du 31 juillet 1968 instituant **le régime national de prévoyance des Ouvriers (RNPO)** du Bâtiment et des Travaux Publics, en date du 9 juin 2021.

Par ailleurs, suite à la conclusion d'un accord Collectif National de méthode pour un dialogue économique et de l'emploi dans le Bâtiment du 14 janvier 2016, la DAS a participé, comme chaque année, à la réunion du **Comité du dialogue économique et de l'emploi** qui s'est tenu le 6 juillet 2021 afin d'examiner la situation économique du secteur ainsi que les perspectives d'évolution de la conjoncture économique et les conséquences prévisibles de cette évolution en matière d'emplois.

NB : **Dans le secteur des travaux publics**, si notre fédération n'est pas un membre de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) mise en place par accord du 23 mai 2018 et exclusivement composée des organisations représentatives dans la branche, notre direction est désormais systématiquement sollicitée pour donner son avis sur tous les sujets sociaux de l'agenda social TP par le biais de sa participation aux instances sociales de la FNTP.

## PARTICIPATION DE LA DAS A LA VIE PROFESSIONNELLE DE LA BRANCHE

### PARTICIPATION AUX INSTANCES DE LA FFB RÉSULTANT DE L'ADHÉSION DE NOTRE FÉDÉRATION

L'adhésion de notre fédération à la FFB a permis par ailleurs une meilleure implication de la DAS dans la vie sociale et professionnelle de la Branche en l'associant à ses diverses instances et réunions suivantes :

- Commission « Prévention – Conditions de Travail » (9/07 et 3/12)
- Commission Sociale « Salaires et Conventions » avec la participation d'Erik Dangremont, premier vice-président de la Fédération (20/01, 17/02, 24/06, 6/07 et 15/12) ;
- Réunion des administrateurs FFB/FFIE/SCOP au groupe PROBTP (22/06)
- Réunion d'information sociale FFB portant sur « Le pouvoir de direction et d'organisation du chef d'entreprise » (4/02).

### PARTICIPATION AUX INSTANCES SOCIALES DE LA FNTP

L'adhésion à la FNTP a permis à la DAS d'intégrer les instances sociales de cette fédération et de participer, depuis 2021, aux réunions de la commission sociale (27/01 et 29/09) et du comité travail et protection sociale (20/05, 12/10 et 6/12).

### PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES DU BTP

Il convient également de souligner la participation active de la DAS aux réunions organisées par l'Union des Caisses France (UCF) relatives :

- **au Pôle Compétences Affaires Juridiques** (4 réunions en 2021 : 29/03, 01/06, 22/06 et 10/09) ;
- **au Pôle Compétence carte BTP** (3 réunions : 9/03, 8/06 et 19/10) concernant le déploiement de la carte BTP, qui s'est généralisée sur l'ensemble du territoire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017.



Dans le cadre de sa participation au fonctionnement de PRO BTP, la DAS a assisté, en 2021 :

- comme chaque année aux Commissions Paritaires Extraordinaires de BTP Prévoyance (9/06 et 15/12) ;
- et aux commissions par activité de BTP Prévoyance (Commissions santé et prévoyance) les 9/11/03, 26/05, 28/09 et 25/11.

Par ailleurs, la DAS occupe le mandat à la **CNAM** depuis 2020, en qualité de représentant FFB au **Comité Technique National Bâtiment - Travaux Publics** (« CTNB »). Deux réunions se sont tenues les 6/04 et 7/10.

En 2021, pour engager les entreprises dans une démarche de prévention des risques professionnels, l'Assurance Maladie - Risques professionnels a enrichi ses programmes « Risques chimiques pros » et « TMS Pros » et a proposé également deux nouvelles subventions prévention TPE pour les entreprises de moins de 50 salariés :

« Risques Chimiques Pros Équipements » pour aider les entreprises à installer des équipements de captage des polluants ou des poussières ;

« Risques Chimiques Pros Peinture en menuiserie » pour permettre de financer des équipements pour le captage des vapeurs et aérosols, lors de la phase d'application de peinture ou vernis durant la préparation et le nettoyage du bois.

Des Infos Prévention 2021-08 ont été diffusées sur ce sujet à nos adhérents le 29 avril.

Enfin, la DAS a entretenu des échanges réguliers avec la **Caisse nationale des coopératives** pour le suivi des adhésions de nouvelles SCOP à notre Fédération ainsi que pour la mise en œuvre de notre convention de partenariat avec la FFB permettant des taux d'adhésion préférentiels pour les SCOP nous adressant un **bulletin d'adhésion commune à nos deux fédérations**. La DAS a également organisé le 18 octobre 2021, à la demande du directeur de la Caisse, une réunion avec des représentants de CAE afin de préciser, avant l'entrée en DSN, le traitement par la Caisse Nationale des Coopératives des CESA (Contrat Entrepreneur Salarié Associé) essentiellement gérés par les CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi).

Enfin, la DAS a poursuivi ses échanges réguliers avec le service juridique de la **Confédération générale des SCOP**. Une rencontre a été notamment organisée en fin d'année avec la nouvelle responsable du service juridique, Claire Tostain.



# DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA FORMATION

## VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



Dans ses missions de représentation la DCF a défendu les intérêts de la fédération et de ses adhérents au sein des CPNE conjointes du BTP, des conseils d'administration du CCCA-BTP et s'est faite le porte-voix des SCOP BTP au COPIL de l'Observatoire des métiers du BTP, dans le GT communication et le GT RH (devenu en cours d'année « vie coopérative ») de la CG SCOP.

## COMMUNICATION

Informier et communiquer sont au cœur des missions de la fédération. La Direction de la Communication et de la Formation fait corps avec chaque service, chaque territoire pour assurer le juste accompagnement des actions portées par tous les acteurs engagés qui composent notre mouvement. Dans un souci de rationalisation et d'optimisation des moyens, elle n'a cessé de créer et d'améliorer l'existant pour toujours plus de visibilité et de services aux adhérents.



### UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INÉDITE

En partenariat avec la CG SCOP, votre fédération a mené une campagne de communication sur la transformation en SCOP. Cette campagne cross-canal sur les supports du Groupe Moniteur a débuté avec une participation aux jurys des Prix Moniteur de la Construction puis s'est poursuivie avec de la

publicité sur les supports web et la diffusion de communiqués sur le magazine toute les 2 semaines à partir du Vendredi 4 décembre 2020. Cette campagne s'est achevée début Mars 2021. La fédération a reconduit sa participation en tant que membre du jury aux prix Moniteur de la Construction en 2021.



### LE NUMÉRIQUE

En 2021, le site de la Fédération SCOP BTP comptabilise 21 515 utilisateurs (+28%) et 67 000 pages vues (+2.25%). L'écart entre l'évolution des utilisateurs et celle des pages vues souligne les habitudes des visiteurs tournées vers des visites plus rapides aux dépens des utilisateurs dits « exploreurs » correspondant aux utilisateurs

consultant plusieurs pages d'un même site. A noter que le nombre de visiteurs évolue pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. En un an, 387 articles (+19%) ont été publiés. Parmi les grandes tendances qui se dégagent, l'annuaire reste la rubrique la plus consultée avec 16% des pages consultées suivi des pages dédiées aux actualités.

## UNE APPLICATION MOBILE POUR LES ADHÉRENTS

Lancée à l'occasion du Congrès 2021, l'application mobile de la Fédération SCOP BTP est dédiée et réservée à ses adhérents. Ce nouveau service a l'ambition d'apporter une information concise et rapide à l'adhérent directement sur son smartphone.

L'objectif principal de l'application « Fédération SCOP BTP » est de transmettre des informations ciblées, notamment par le biais d'envoi de notifications.

La grande majorité des contenus que l'on retrouve sur l'application sont réservés aux adhérents ce qui nécessite d'être connecté via son login et son mot de passe (1 accès unique par SCOP) pour y avoir accès. L'application propose une barre de recherche qui

permet aux adhérents de trouver les informations qu'ils souhaitent de façon rapide et intuitive. Elles peuvent être épinglées dans une rubrique dédiée et personnalisée, « mes favoris ».

Aussi, pour que chaque abonné dispose des informations qu'il juge vraiment utiles, chacun peut cibler ses centres d'intérêts. L'application est ainsi personnalisée en fonction des choix effectués par l'abonné dans sa fiche « préférences newsletters ».

Autre atout de l'application, elle permet de rentrer directement en contact avec la Fédération SCOP BTP sur le plan régional ou national, par mail, ou par téléphone.



## UN NOUVEL ESPACE ADHÉRENT

En complément de l'application mobile, l'espace web mis à disposition des adhérents sur le site [scopbtp.org](http://scopbtp.org) a lui aussi été revu. Cette modernisation reprend le nouveau code couleur, une nouvelle disposition et de nouvelles rubriques. Il a été mis en ligne lors du Congrès.

L'espace adhérent a comptabilisé près de

8130 pages vues. Les infos social représentent l'attrait majeur de cet espace avec 3173 pages vues.

Le service aux adhérents est une priorité absolue. En 2021, 159 bulletins d'information professionnelle et technique ont été diffusés à l'ensemble des coopérateurs par newsletters.



## UN ESPACE DÉDIÉ À LA CRISE SANITAIRE



La pandémie nous a conduit à prolonger l'espace dédié aux actualités sur l'évolution de la crise et ses conséquences sur la continua-

tion des activités des professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics. Cet espace est en libre consultation. Il recense aujourd'hui près de 185 publications dont des actualités, des modèles de courrier, des attestations, des communiqués, etc. Sur l'année 2021, cet espace a généré 500 pages vues.

## UNE BASE DE DONNÉES SOLIDE

Avec la base de données Neoma III, l'ensemble des permanents collaborent pour renseigner et suivre quotidiennement les contacts établis entre la fédération et les coopératives adhérentes. Les permanents

peuvent, en un coup d'œil, identifier la coopérative concernée, la date d'échange, le thème abordé et le permanent ayant été en contact. En 2021, un travail de stabilisation de la base a été réalisé.

## LA RUBRIQUE « OFFRE SPÉCIALES » S'EST ENRICHIE

La Fédération SCOP BTP a développé de nouvelles offres partenaires, celles-ci sont désormais répertoriées sous la bannière « Offres Spéciales » et sont au nombre de

15. Depuis 2021, 10 offres supplémentaires sont affichées en partenariat avec Coopadev (plateforme de mutualisation développée par les SCOP de la communication).

## UNE VISIBILITÉ ACCRUE GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Le compte Twitter lancé en 2019 représente désormais le réseau le plus actif de la fédération avec 846 abonnés (+ 20%). 80 tweets ont été publiés sur la période. La fédération

dispose également d'une chaîne Youtube qui compte 35 nouvelles vidéos et plus de 300 abonnés (+50%).





## LES TEMPS FORTS SCOP BTP

La vie fédérale s'organise autour de grands rendez-vous réunissant les représentants Scop BTP, les permanents et les partenaires. Cette année 2021 fut particulière avec l'organisation du Congrès de Lille. A ce titre, la DCF a tout mis en œuvre pour organiser au mieux cette rencontre et cela passe par une étroite collaboration avec l'agence en charge de l'organisation et les partenaires de la manifestation. Pour ce rassemblement de nombreux éléments ont été nécessaires : rapport d'activité, affiche, bannières, goodies, texte d'orientation, site internet, espace partenaire, kakemono, menu, invitations, listings, vidéos...

## PROMOTION DE LA DÉMARCHE RSE SCOP BTP

Dans le cadre de ses missions et pour mobiliser et encourager les entreprises dans leur démarche RSE, la Fédération SCOP BTP a travaillé sur une nouvelle convention de partenariat avec AFNOR Certification. Sur cette base, en 2021, 4 diagnostics Simply RSE et 4 diagnostics Objectif RSE ont été consommés. Notons également que 3 nouvelles SCOP BTP ont obtenu le label RSE SCOP BTP lors d'un comité de labellisation organisé en avril 2021.

## DES OUTILS SIMPLES ET EFFICACES POUR ACCROÎTRE LE RAYONNEMENT DES SCOP BTP

### CHANTIERS COOPÉRATIFS

Destiné à l'interne et à l'externe, la fédération communique vers ses cibles prioritaires en diffusant son magazine « Chantiers Coopératifs ». En 2021, 2 numéros sont parus.

### PARTICIPER

La fédération continue de communiquer via la page BTP dans le magazine confédéral : Participer. En 2021, 5 numéros sont parus et chacun comportait une page dédiée au BTP.

### RAPPORTS D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité 2020 est paru fin mars et un rapport d'activité sur la période de la mandature est paru en novembre 2021.



## FORMATION PROFESSIONNELLE

### FORMATION CONTINUE

Depuis 2019, la Fédération SCOP BTP est représentée sur des sièges FFB au Conseil d'administration de l'Opérateur de Compétences (Constructys). En 2020, l'OPCO Constructys a été placé sous administration provisoire. Par conséquent, aucun conseil d'administration ne s'est tenu en 2021 en revanche de nombreuses réunions bilatérales associant la fédération ont eu lieu.

### FORMATION INITIALE

Votre fédération a participé aux 10 Conseils d'administration de l'organisme CCCA-BTP et aux nombreux GTP proposés par ce même organisme. Collectivement nous avons pu relancer une campagne de communication sur la promotion des métiers avec la participation de quelques SCOP BTP, nous avons sélectionné près de 60 projets déposés par les CFA en réponse aux appels à projet.

## ZOOM SUR LA PREMIÈRE SEMAINE DE L'ENTREPRISE COOPÉRATIVE

La première édition de la Semaine de l'entreprise coopérative BTP, pilotée par le CCCA-BTP en partenariat avec la Fédération SCOP BTP, s'est déroulée du 29 mars au 2 avril 2021. Initialement prévue en mars 2020, l'événement avait dû être reporté en

raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Son objectif : faire découvrir le modèle de l'entreprise coopérative dans le secteur de la construction auprès des apprentis en formation dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.





Présentation du modèle SCOP au CFA de Saint-Herblain (44) le 29 mars 2021



Visite de la SCOP GERMINAL par les étudiants du BTP CFA de Savoie

## UNE QUARANTAINE D'ÉVÉNEMENTS PARTOUT EN FRANCE

Toutes les régions de France ont participé, y compris la Réunion. Une quarantaine d'événements ont été organisés au sein de centres de formation : CFA du BTP à gouvernance paritaire, CFA des Compagnons du devoir et du Tour de France, CFA de la fédération Compagnonnique, CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,

etc.) Les organismes de formation ont pu composer à la carte et en partenariat avec les fédérations régionales SCOP BTP le programme qu'ils souhaitaient proposer aux apprentis du BTP. Pour chaque événement, une société coopérative du BTP a été mobilisée en région pour venir à la rencontre des jeunes en formation.

## OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP

Au sein de l'Observatoire des métiers du BTP, votre fédération a œuvré pour mettre au programme une étude sur la reprise d'entreprises viables économiquement par les salariés. Celle-ci est sortie en début d'année. Votre fédération a participé aux 5 COPIL permettant la sortie de 6 études sur la période :

- La reprise par les salariés d'entreprises viables économiquement ;
- Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics ;
- Les tableaux de bord emploi formation régionaux ;
- Les métiers en tension ;
- L'étude quantitative sur les profils des primo-entrants ;
- Les pratiques de recrutement.



© istockphoto.com - ProfessionaStudioimages



# LOBBYING & PARTENARIAT

## DÉLÉGATION GÉNÉRALE

L'année 2021 aura été marquée par la préparation et l'organisation du congrès fédéral qui s'est tenu au mois de novembre à Lille. Cette manifestation constitue le temps fort de la vie institutionnelle de la Fédération SCOP BTP. Réunissant plus de 250 personnes sur près de trois jours, il se doit d'être une réussite pour la vigueur de notre mouvement et son image vis-à-vis de ses partenaires. De fait, il nécessite un travail préparatoire important.

En premier lieu, plusieurs groupes de travail thématiques ont été constitués pour préparer et enrichir les travaux du bureau et du conseil d'administration. Élus et permanents ont ainsi pu se réunir mensuellement au sein du :

- **Groupe de travail sur la préparation du congrès 2021** (organisation matérielle, compte rendu des visites préparatoires, préparation des travaux, choix des intervenants...) et la rédaction du projet de texte d'orientation, feuille de route du prochain mandat soumis au vote du congrès ;
- **Groupe de travail sur la réforme statutaire** : la fédération a renouvelé totalement ses statuts. Après la préparation du projet par le groupe de travail et sa validation par le conseil d'administration national et l'ensemble des fédérations régionales, seul le congrès fédéral pouvait adopter définitivement ce nouveau cadre statutaire.

En second lieu, cette préparation s'accompagne de la participation aux assemblées régionales des fédérations régionales afin de rencontrer les adhérents et les élus du mouvement, de répondre à leurs sollicitations et de présenter le déroulement du congrès.

Au-delà de cet événement, la vie institutionnelle de la Fédération SCOP BTP a poursuivi son cours normal rythmé notamment par la préparation et l'organisation de :

- 6 conseils d'administration,
- 5 bureaux,
- 4 réunions de coordination.



2021 aura aussi été largement consacré à la suite de la mise en œuvre des partenariats conclus précédemment avec la Confédération générale des SCOP (CGSCOP) dès 2019, la Fédération française du bâtiment (FFB) et la Fédération nationale des travaux publics (FNTF) l'année suivante.

Dans tous les cas, elle passe par une participation à la gouvernance (conseils d'administration, directions nationales...) et aux réunions techniques (coordination de réseau, syndicats de spécialités, comités techniques...) de chacune de ces trois organisations.

Plus spécifiquement concernant la **CGSCOP**, le partenariat a abouti à un premier volet d'un plan de développement des SCOP BTP visant à financer et mettre en œuvre des actions en faveur de la transmission/reprise des SCOP dans les secteurs d'activités du bâtiment et

des travaux publics. Elle a d'abord pris la forme d'une campagne de communication nationale dans le magazine Le Moniteur et de la préparation de plaquettes communes de communication. La fédération, partie prenante à l'élaboration et au suivi de ces actions, était représentée à chaque étape de leur mise en œuvre.

Depuis, un travail de concertation a été lancé pour la création d'un second volet plus ambitieux qui passe notamment par la participation de la fédération aux groupes de travail ad hoc constitué au sein de la CGSCOP.





# DÉVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION

La fédération contribue au développement de la mutualisation au profit de nos adhérents depuis longtemps, que ce soit au travers des groupes métiers (Électriciens, Réseaux, Filière Bois...) ou de l'organisation de réunion à thèmes (généralement réalisées sur les territoires) sur les sujets de la prévention-sécurité, la RSE...

Souhaitant aller plus loin et apporter de nouveaux services à ses adhérents, elle a décidé fin 2018 de créer un poste de chargé de mission « développement/mutualisation » également dans le but de contribuer au développement des SCOP BTP et, par voie de conséquence, de la fédération.

En 2021, la principale tâche a consisté à continuer de négocier et bâtir de nouveaux accords-cadres nationaux. La particularité de ceux-ci est d'avoir les mêmes conditions quelle que soit la taille de la SCOP et son implantation territoriale. Il faut donc trouver des prestataires intéressés par notre démarche et une fois que le point de vue est partagé, de nombreux aller-retours avec leurs directions nationales sont nécessaires pour valider et conclure ces accords.

La nécessité de mise en place d'une communication efficiente autour de ces accords auprès des adhérents est un axe majeur afin qu'ils puissent connaître et profiter des résultats obtenus. Le congrès de Lille a été un moment privilégié pour échanger avec les participants et leur faire connaître l'avancement de la démarche. Des partenaires ont d'ailleurs loué des emplacements à cette

occasion et les adhérents ont pu ainsi avoir un contact direct avec eux.

La mise en ligne des offres sur le site de la fédération a suivi son cours et la mise place d'une page dédiée semble donner satisfaction. Les accès sont publics pour l'offre en général mais réservés aux adhérents sur la partie conditions de l'offre.

Dans le détail, la mission « développement/mutualisation » se décompose en plusieurs missions : réunions de cadrage, échanges avec les adhérents, détections et identification des besoins, analyse des pistes de mutualisation et négociation des accords. Puis suivi de ces accords, traitement des écarts et des insatisfactions, renégociation et actualisation.

## BENCHMARKING

Exploration et suivi des structures existantes type plateforme d'achats ou de mises en relation.

## RECUEIL DES BESOINS

Réunions avec différentes SCOP ou groupe de SCOP ayant déjà une expérience de mise en place d'accords-cadres (ex : STPEE, UTB...), de mutualisation des achats (SCOP RÉSEAUX, SCOP Filière BOIS) ou simplement de pistes d'expression des besoins.

## COMMUNICATION

Élaboration des différentes pages dédiées sur le site internet de la fédération : mise en avant des offres sur la page d'accueil, page dédiée aux offres, pages liées aux différentes offres, pages réservées aux adhérents bénéficiaires des différentes offres.

Newsletters d'information sur les nouveaux accords, sur l'actualisation des accords existants, sur la mise en place d'offres exceptionnelles dans le cadre d'actions commerciales de nos partenaires.



## NÉGOCIATIONS ACCORDS-CADRES EN COURS OU MIS EN PLACE :

Après les accords-cadres mis en place en 2019 (BATIPRIX, DEKRA, KHEOX, MPF), en 2020 (LE MONITEUR, BERNER, PEUGEOT, KILOUTOU), 7 nouveaux accords sont arrivés à leur terme et mis à disposition durant l'année 2021. Il s'agit notamment des partenariats avec :

- HILTI (matériel de perçage) ;
- RENAULT TRUCKS (véhicules industriels et utilitaires) ;
- NORAUTO (entretien de véhicules) ;
- BRUNEAU (fournitures et matériel de bureau) ;
- SFE (matériel électrique) ;
- FRANS BONHOMME (approvisionnement chantiers) ;
- SALTi (location de matériel de chantier, en particulier d'élévation).

D'autres sont en cours d'élaboration avec :

- EBP (éditeur de logiciels de gestion professionnelle).



Quelques résultats durant l'exercice :

- BERNER (quincaillerie, boulonnerie, outillage électroportatif et à main, disques diamants, colle mastic, scellement chimique,...). 158 adhérents ont passé des commandes, générant 718 K€ de CA ;
- PEUGEOT (véhicules automobiles). Sur l'île de France, 35 commandes de véhicules avec 6 entités et une répartition Vp/Vu de 50/50 soit environ 700 K€ de CA. D'autres en ont profité pour négocier localement.



# ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES CAE DU BÂTIMENT

Depuis 2018, la Fédération s'est engagée auprès des Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) spécialisées dans les métiers de l'ingénierie et du bâtiment pour favoriser leur développement, consolider leur fonctionnement et accroître la notoriété d'une organisation coopérative qui propose des solutions d'avenir, sécurisées et innovantes pour les créateurs et créatrices d'entreprises dans ces métiers. Elles représentent une véritable alternative à la création d'entreprises individuelles et amènent à la coopération nombre de personnes qui sinon, n'auraient jamais connu l'entrepreneuriat collectif.

Aujourd'hui on remarque que les CAE participent fortement au développement des SCOP BTP d'une part par la création de nouvelles sociétés coopératives, d'autre part par le développement de chacune qui hébergent de plus en plus de salarié.es et d'associé.es.

En 2021, il existe une trentaine des CAE Bâtiment ou établissements secondaires spécialisés bâtiment de CAE Généralistes regroupant plus de 1460 entrepreneurs, hommes et femmes (sur deux types de contrats : CAPE et CESA) et générant plus de 64 millions de Chiffre d'affaires.

La fédération a créé une mission d'accompagnement des CAE Bâtiment dont l'animation est aujourd'hui assurée et partagée par deux personnes issues de CAE bâtiment et choisies par celles-ci. Certaines tâches plus spécialisées peuvent être assurées par d'autres personnes repérées comme particulièrement expertes sur les sujets traités.

## Cette mission a pour objectif :

- d'accompagner le développement et la sécurisation des CAE,
- d'accompagner les nouvelles créations,
- de mettre en place une communication et un lobbying pour promouvoir les CAE Bâtiment et le travail des entrepreneur.es,
- d'étudier les collaborations possibles avec les SCOP du bâtiment pour faciliter les partenariats, les passerelles entre les unes et les autres pour les entrepreneur.es et contribuer ensemble à la réflexion globale sur les grands enjeux
- d'organiser des rencontres des CAE Bâtiment pour la mise en commun des pratiques, la production de documents socles, les études et résolutions de problèmes rencontrés, la rencontre de partenaires nationaux, etc.

Cette mission se fait en coordination étroite avec la Fédération des CAE.



Il est ainsi possible d'aborder et de traiter collectivement toutes les spécificités liées aux métiers du bâtiment qui rendent nos CAE à la fois originales, très professionnelles et spécialisées.

**De plus, les CAE bâtiment - pleinement impliquée dans la RSE - se sont aussi données comme missions d'accompagner des projets innovants comme :**

- l'utilisation de certains matériaux écologiques (terre crue, paille, isolants écologiques etc),
- les pratiques favorisant l'accès au logement sain et sobre énergétiquement de populations qui, soit par goût soit par nécessité, souhaitent effectuer elles-mêmes les travaux (ARA et ACA : Auto-Réhabilitation Accompagnée et Auto-Construction Accompagnée).

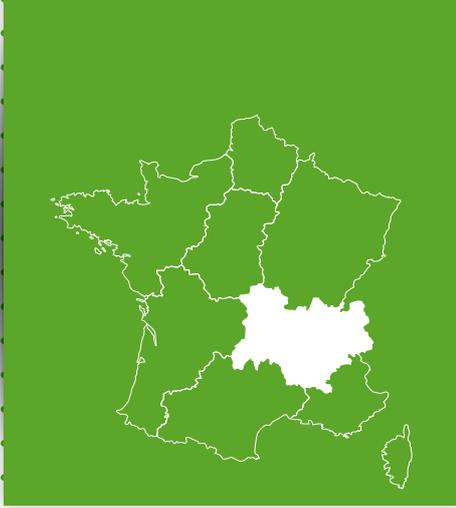
**En 2021, les groupes de travail se sont penchés sur :**

- les questions de l'accompagnement au long terme des activités à fort potentiel : besoin de main d'œuvre supplémentaires, besoin de gros investissements, mise en commun de locaux etc
- la création d'un canevas commun d'une réunion d'information en visio-conférence et d'un diaporama de présentation des CAE Bâtiment
- l'organisation de rencontres nationales des entrepreneurs des CAE bâtiment prévue initialement en 2022, reportées en 2023.
- la réalisation d'un document cadre pour l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) et l'auto-construction accompagnée (ACA).

Trois rassemblements nationaux ont eu lieu dont une en visio-conférence et deux en présentiels (Montbéliard, Lille). Ils ont été l'occasion de faire avancer les sujets en cours et de confronter les pratiques.

Les CAE Bâtiment se sont aussi dotées d'un outil informatique de partage et de création collective de documents.

Pour 2022, outre la continuité des actions engagées, il est prévu la réalisation d'un film sur l'entrepreneuriat au féminin dans les métiers du bâtiment.



# FÉDÉRATION AUVERGNE RHÔNE-ALPES SCOP BTP

La Fédération Auvergne Rhône-Alpes SCOP BTP regroupe **59 coopératives** sur le territoire. 48 SCOP BTP, 1 BET et 1 Coopérative d'Artisans adhérent à la Fédération, contre 9 non-adhérentes (87 emplois), soit un taux de **85 % d'adhésion**. Les SCOP BTP rassemblent **948 emplois** et accueillent **64 apprentis**.



**48 SCOP**  
adhérentes/59  
(taux adhésion 85%)



**948 SALARIÉS**  
dont 64 apprentis



**33 MANDATS**  
RÉGIONAUX

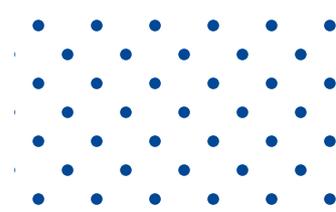
Sur la base du texte d'orientation Ambition 2021, le Conseil d'Administration de la Fédération régionale des SCOP BTP s'est engagé à accompagner le développement des adhérents, animer la filière de la construction et représenter et promouvoir le modèle coopératif sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes.

## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ADHÉRENTS

**36 FICHES DE BONNES PRATIQUES RSE**  
réunies dans le 1<sup>er</sup> guide régional.

75 % des SCOP Adhérentes mobilisées dans l'action RSE autour des 7 piliers et de 4 thématiques : Prévention – santé – Sécurité / Métiers – BTP – Construction / Gouvernance - Ressources humaines / Environnement. La Fédération encourage la transmission des bonnes pratiques au sein des Scop et coordonne l'accompagnement RSE des SCOP.

En 2021, **4 SCOP BTP**: CNE, Les Menuisiers du Rhône, Scop Bois Logic et Les Menuiseries de l'Ain ont réalisé Objectif RSE de l'AFNOR.



## ANIMER ET METTRE EN RÉSEAU :

**129 SCOP DE LA CONSTRUCTION** partagent une ambition de promouvoir un « Art de coopérer dans la Construction » sur le territoire Auvergne Rhône-Alpes entre Scop & Scic promoteurs, architectes, bureaux d'étude, bâtiment, travaux publics et paysagistes. Ensemble, elles construisent des solutions coopératives et collectives pour répondre aux enjeux des transitions sur leurs territoires.

**12 SCOP**, représentatives des métiers, pilotent la stratégie coopérative dans un COPIL. En 2021, la Fédération Scop BTP a participé au Salon des Maires du Rhône et au Salon Be Positive durant lequel

elle a signé un partenariat avec Ville Aménagement Durable pour promouvoir et accompagner les bonnes pratiques coopératives dans la Construction.



Salon BE POSITIVE : Signature d'une convention avec Ville Aménagement Durable

## REPRÉSENTER LES SCOP BTP :

**100 APPRENTIS** accueillis ou rencontrés à l'occasion de la semaine coopérative dans les SCOP, les CFA, Lycées Professionnels et les Ecoles des Compagnons du Tour de France.



Accueil de 16 apprentis chez la SCOP Germinial (74)

En 2021, Nous avons présenté les actions fédérales et les bonnes pratiques des adhérents aux partenaires de la branche du BTP, de l'ESS, et la Métropole de Lyon à l'occasion de l'Assemblée Générale. En 2021, le nouveau Conseil d'Administration est composé de 17 membres et invités : Franck PROUTEAU, Pierre DEFOSSE, René DEVILLE, Laurence DUCROT, Denis BOISSON, Alain TOSI, Alex POTOCKI, Marc FAVRE, Frédéric GONDEAU, Gaël PERCHE, Stéphane DAMPIERRE, Nicolas STIJEPOVIC, Franck VESCO, Aymeric MONNOT, Patrick RODARY, Mathieu DUCROT et Michel CHARLES.



81 % des Adhérents présents ou représentés à l'AG du 1<sup>er</sup> octobre 2021



# FÉDÉRATION EST SCOP BTP



**34 SCOP**  
adhérentes/51  
(taux adhésion 66%)



**450 SALARIÉS**  
chez les adhérentes /953  
(52,7% du total)



**20 MANDATS  
RÉGIONAUX**

Conscient du travail de fond à réaliser la fédération EST a poursuivi son « chantier » de conquête de nouveaux adhérents et de reconquête d'anciens adhérents. Si les fruits du travail effectué par la Fédération EST sont peu perceptibles en 2021, les résultats de l'engagement et de la conviction déployés a été récompensé en janvier 2022 par l'adhésion de deux nouvelles coopératives en Grand Est AUBELEC (130 salariés) et LUTRINGER (10 salariés).

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Proche de nos adhérents nous les avons contactés régulièrement afin de préserver, de maintenir le lien et de les fidéliser. Face une pandémie toujours présente, les sources d'inquiétude et facteurs d'incertitude ont été nombreux et, très logiquement, ils ont affecté les coopératives. Nous avons été à l'écoute de nos SCOP afin d'identifier leurs problèmes, de les épauler au mieux.



## ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

Proche de nos adhérents, nous avons eu à cœur de proposer divers rendez-vous tout au long de l'année.

**La Fédération Est a organisé en partenariat avec l'OPPBT Grand Est plusieurs ateliers :**

- Les formations obligatoires ;
- Prévention et performance ;
- Les chutes de hauteur ;
- Incident et accident ;
- La manutention des charges ;
- L'organisation de la prévention entreprise.

**Nous avons également organisé des rencontres autour de diverses thématiques :**

- Le plan de développement des compétences avec Constructys ;
- La stratégie commerciale ;
- Les cautions bancaires avec SMABTP ;
- La rupture du contrat de travail animé par notre service juridique Droit Social ;
- La Gestion de crise(s) : l'accompagnement avec PROBTP ;
- Les valeurs dans les Scop BTP : levier managérial pour fédérer le collectif.

L'Assemblée Générale mixte à titre ordinaire et à titre extraordinaire de la Fédération EST s'est déroulée le 16 septembre 2021 à DIJON. Elle a acté le rattachement de la Champagne-Ardenne à notre territoire.

Cet évènement a également été l'occasion d'organiser un événement avec les adhérents et les partenaires sur les thématiques de la Qualité de vie au Travail de la RSE.



## REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La fédération Est constitue le porte-parole des SCOP BTP en région. A ce titre, ses élus, à travers l'exercice de mandats régionaux représentent le mouvement coopératif au sein de plusieurs instances de concertation.

Ils y font entendre la voix des SCOP et ils défendent leurs intérêts à travers 20 mandats dans diverses instances telles que BTP CFA, ARIQ BFC, Commission paritaire Emploi Formation Grand Est et BFC, OPPBTP, PROBTP, Commission salariale.

Un travail collaboratif avec les UR a été initié afin de promouvoir le statut coopératif auprès de divers acteurs tel que la FFB, la FRTP et les partenaires.

Nous participons activement aux réunions de la branche BTP auxquelles nous sommes associées (CPREF, CERC, CFA, commissions sociales...)

La fédération des SCOP BTP Est a contribué au Salon construction Grand Est. Cette action s'est déroulée les 6 et 7 mai 2021. Elle avait pour vocation de faire connaître les métiers et les formations des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics mais également consulter les

offres d'emploi ou offres de mission en intérim. Notre présence nous a permis d'accroître la notoriété du mouvement coopératif et de valoriser nos métiers. Nous avons organisé une conférence en live intitulée « Conducteur de travaux dans une SCOP » : Concilier productivité et qualité de vie au travail.

Nous avons animé 4 ateliers lors de la semaine de l'entreprise coopérative 29 mars au 2 avril 2021 dans les CFA BTP. Nous avons mobilisé deux professionnels pour témoigner sur leur expérience dans une SCOP.

Nous avons sollicité régulièrement la presse locale pour qu'elle réalise des articles sur les SCOP de notre territoire afin de promouvoir notre modèle (les deux derniers en date dans l'Est Républicain et dans le Journal de Saône et Loire).



# FÉDÉRATION HAUTS-DE-FRANCE SCOP BTP

La Fédération Hauts-de-France SCOP BTP regroupe 23 coopératives sur le territoire, dont une Coopérative d'Activité et d'Emploi qui compte près de 45 emplois. Les SCOP BTP de la région rassemblent 572 emplois et accueillent 46 apprentis.



**23 SCOP**  
adhérentes /24  
(taux adhésion 96%)



**572 SALARIÉS**  
chez les adhérentes  
dont 46 apprentis



**15 MANDATS**  
RÉGIONAUX

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Dans la prolongation de 2020, 2021 a été une année particulière sur de nombreux points. En effet, les Scop ont été confrontées à des situations inédites : crise sanitaire, augmentation des prix et raréfaction des matières premières, difficultés de recrutement (...), la Fédération Hauts-de-France SCOP BTP a été présente pour échanger, accompagner et apporter des solutions à ses adhérents en ces temps (malheureusement) troublés.

En 2021, chaque coopérative a reçu au moins deux appels téléphoniques par trimestre. Ces échanges téléphoniques ont été suivis de rencontres physiques et/ou de réunions en visioconférence dès que la situation l'exigeait. Sur l'année, l'ensemble des coopératives ont été visitées au minimum à deux reprises, ce sont plus de 70 visites physiques qui ont été réalisées.

Les thèmes abordés ont été très divers. La Fédération a notamment accompagné ses adhérents en terme de formation (identification des besoins, dossier de prise en charge), de succession du dirigeant, de consolidation des « jeunes » coopératives, de stratégie de développement, de mise en œuvre d'actions de

sortie de crise, de prévention des risques et autres interrogations techniques, juridiques, économiques et financières.

Enfin, de manière plus globale, forte d'un réseau dense avec l'ensemble des partenaires de la branche et également dans le cadre de son nouveau partenariat avec la FFB, la Fédération Hauts-de-France SCOP BTP a pu intensifier et développer le soutien apporté aux coopératives.



## ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

En 2021, La Fédération des SCOP Hauts-de-France a poursuivi les cycles de réunions sur toutes les phases d'un chantier : de sa commercialisation à sa réception, avec les phases de mise en place, de management des hommes, etc. Ces réunions, à la fois en présentiel et en visioconférence, se voulaient également ouvertes aux conducteurs de travaux et chargés d'affaires des entreprises coopératives.

Nous avons également proposé à nos adhérents des webinaires autour de thématiques diverses (juridique, sécurité et prévention, gestion...).

L'année 2021 a été l'occasion de réunir les coopératives de notre Fédération régionale et nos partenaires lors de notre congrès qui s'est tenu le 15 octobre dans l'Aisne. C'est au cours de cette assemblée générale que nous avons renouvelé notre conseil d'administration, modifié nos statuts et que nous sommes devenus la Fédération Hauts-de-France des Scop BTP.



Enfin, au cours de cette année, nous avons renforcé nos liens avec l'Union régionale des SCOP et des SCIC des Hauts-de-France. Dans ce cadre, nous avons travaillé à la création d'une « Cellule BTP Construction » qui a vu le jour au premier trimestre 2022. L'objectif est notamment de mieux articuler les services proposés à nos adhérents, de favoriser le développement et de fédérer l'ensemble des coopératives de notre territoire qui interviennent dans le domaine de la construction : les coopératives du BTP mais aussi les architectes, les paysagistes, les bureaux d'études...

## REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La Fédération, par l'implication de ses mandataires et du développement des partenariats locaux, a poursuivi le travail de représentation des entreprises coopératives, de défense de ses intérêts et d'explication de nos particularités auprès des différentes structures partenaires ou paritaires du territoire : FFB, Capeb, OPPBTP, SMABTP, CFA, PROBTP, cellules économiques régionales, Constructys, commissions sociales BTP ... mais également auprès d'associations ou de fédérations spécifiques dont le domaine d'intervention a un intérêt pour nos adhérents.

Au cours de cette période, la Fédération a été sollicitée par les différentes préfectures départementales du territoire, les DREAL... partageant toutes les problématiques auxquelles étaient confrontées les entreprises du BTP et réfléchissant à un retour au travail « normal » tout en sécurisant la santé des salariés.

Par ailleurs, la Fédération a participé à l'organisation du Salon NORDBAT qui s'est tenu fin mars 2022. Ce salon a regroupé près de 400 exposants et plus

de 14 000 visiteurs. Cette participation permet à notre Fédération d'apparaître, en qualité de partenaire de cette manifestation majeure du secteur du BTP, aux côtés de la FFB, la Capeb, l'ordre des architectes..., dans l'ensemble des documents de communication du Salon.



# FÉDÉRATION ILE DE FRANCE SCOP BTP



**44 SCOP**  
adhérentes / 50  
(taux adhésion 88%)



**2113 SALARIÉS**  
chez les adhérentes / 2202  
(95,9% du total)



**51 MANDATS  
RÉGIONAUX**

Au total, 365 actions de conseil dans les domaines du droit social et juridique-technique :

- 241 actions de conseils en droit social : droit coopératif, l'embauche d'apprentis, le pass sanitaire et le droit disciplinaire.
- 39 actions de conseil en lien avec des sujets techniques et de marché : réglementations, normes et certifications.
- Plus de 60 actions de suivi de proximité auprès des adhérents.

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La Fédération a continué à développer son offre des webinars en proposant des thématiques en lien avec l'actualité des dirigeants et leurs activités. Ces webinars, co-animés avec nos partenaires, constituent un véritable outil d'accompagnement et de conseil à distance qui permettent aux adhérents d'avoir accès à des informations et d'échanger. De plus le format à distance offre l'avantage d'éviter de nombreuses contraintes, procure un véritable gain de temps et permet au plus grand nombre de participer.

**Les webinars ont réuni un total de 43 participants autour de thématiques variées – juridique, ressources humaines, gestion, sécurité et prévention, opportunités d'affaires. Ci-dessous quelques exemples :**



- Les JOP 2024, les opportunités d'affaires pour les TPE et PME de la construction – en partenariat avec la plateforme ESS 2024,



- Réaliser la mise à jour de son DUER en temps de crise – en partenariat avec l'OPPBTP,



- Responsabilité civile et pénale du dirigeant et les pouvoirs de l'employeur – en partenariat avec le cabinet Racine,



- Clauses sociales, de la contrainte à l'efficacité dans la gestion de vos ressources humaines – en partenariat avec l'agence Pro Emploi,



- Le tableau de bord de suivi de chantiers – en partenariat avec le cabinet Pragmagest.

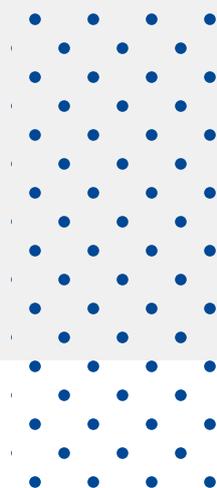


## ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

En octobre 2021 s'est tenue l'Assemblée Générale de la Fédération Ile-de-France, Centre Val-de-Loire. Temps fort majeur pour la Fédération, elle a réuni ses adhérents dans les nouveaux locaux de la Scop Les Maçons Parisiens. A cette occasion, Jean-Marie KERHERNO a été réélu Président de la Fédération et de nouveaux administrateurs ont rejoint le Conseil d'Administration.

Cette réunion quadri-annuelle permet de rendre compte des activités des quatre années passées, de valider les aspects financiers et de discuter des projets de la prochaine mandature.

Malheureusement, pour des raisons liées au contexte sanitaire de l'époque, nous avons dû restreindre le nombre de participants en limitant cette Assemblée aux adhérents de la Fédération.



## REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION



Le Comité de Liaison, instance unique qui n'existe qu'en Ile-de-France où se réunissent les 3 principales organisations professionnelles de la branche (Fédération Scop BTP Ile-de-France Centre, les 3 FFB - Grand Paris, Ile-de-France et Seine et Marne et la FRTP) pour traiter de sujets communs et coordonner nos actions.

Les membres du Comité de Liaison se réunissent 3 fois par an à tour de rôle sous la présidence de l'une des organisations patronales de la branche. En octobre 2021, ce fût le tour de la Fédération Ile-de-France, Centre Val-de-Loire de l'organiser sous la présidence de Jean-Marie KERHERNO. Ce comité s'est tenu au Café Montparnasse, brasserie aux tonalités typiquement parisiennes.

De nombreux sujets d'actualités régionales du moment ont été abordés : conjoncture, cellule économique (CERC), apprentissage, situation de l'opco de la construction, Worldskills.



# FÉDÉRATION NOUVELLE-AQUITAINE SCOP BTP

Au 31 décembre 2021, la Fédération des SCOP BTP de Nouvelle-Aquitaine comptait **71 coopératives adhérentes** sur les 76 du territoire, soit un taux d'adhésion de 93,4% des entreprises (41,1% de double adhérentes), pour **1925 salariés** (soit un taux de 98,5%) et 82 apprentis. **21 mandats** néo-aquitains sont détenus par des coopérateurs de la Fédération Nouvelle-Aquitaine des SCOP BTP.



**71 SCOP**  
adhérentes/76  
(taux adhésion 93,4%)



**1925 SALARIÉS**  
chez les adhérentes



**21 MANDATS**  
RÉGIONAUX

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Dans le cadre des missions qui lui sont attribuées, la fédération régionale s'est attachée à conseiller, appuyer et assister les SCOP BTP relevant de son périmètre géographique, sur des questions techniques et professionnelles propres au secteur.

C'est animée par cette mission d'accompagnement que la Fédération Nouvelle-Aquitaine a mis en place une opération collective RSE en 4 étapes :

- 1● une réunion de sensibilisation (à laquelle ont participé 15 SCOP),
- 2● un diagnostic Simply RSE (15 diagnostics réalisés en Nouvelle-Aquitaine),
- 3● une opération collective qui se compose de 3 jours de formation collective, et 5 jours de coaching au sein des SCOP (en 2021, 5 SCOP ont été accompagnées par 2 expertes RSE) basée sur des critères RSE incontournables ou importants pour la profession et ses parties prenantes,
- 4● un accompagnement pour conduire ces coopératives vers la labellisation.

Cette démarche collective aide les SCOP BTP à définir ensemble les enjeux de leurs activités, à intégrer la RSE au cœur de leur stratégie coopérative et les invite à impliquer leurs collaborateurs et leurs partenaires (parties prenantes) dans une démarche de performance globale.

## ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

A l'occasion de la semaine de l'entreprise coopérative, le PDG de la SCOP ALKAR, l'Union régionale des SCOP d'Aquitaine et la Fédération régionale SCOP BTP sont allés à la rencontre des apprentis du CFA de Pau, afin de leur expliquer ce qu'est le statut coopératif et les perspectives de carrière qu'il peut offrir.

C'est également dans le cadre de cette opération d'envergure nationale à destination des jeunes, que la Fédération Nouvelle-Aquitaine, l'Union Régionale des SCOP du Limousin et le CFA Bâtiment de Limoges ont organisé la visite des SCOP AEL et SOPCZ. Le rapprochement entre la Fédération des SCOP BTP et la FFB à l'échelle nationale a également été l'occasion d'aller à la rencontre des Conseils d'Administration des FFB des Landes et de la Creuse pour expliquer et détailler

ce que sont les SCOP et les opportunités qu'elles peuvent représenter notamment dans le cadre de la transmission. Enfin, Toujours dans cet optique d'animation mais aussi de développement des connaissances des coopérateurs, la Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP a organisé en mai, juin et octobre, des sessions de formations à distance sur le mémoire technique et sur les contrats de constructions de maisons individuelles.



Moment de convivialité entre coopérateurs du BTP



Assemblée Générale Fédération SCOP BTP Nouvelle-Aquitaine

## REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La Fédération Régionale des SCOP BTP continue d'assurer son rôle d'acteur politique local de la branche grâce à la vingtaine de mandats qu'elle occupe, dont celui de la présidence de l'OPPBTP Nouvelle-Aquitaine et de la vice-présidence de la Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation.

Enfin, sur le plan interne, à l'occasion de sa première Assemblée Générale en présentiel qui s'est tenue au mois d'octobre à Angoulême, La Fédération Nouvelle-Aquitaine SCOP BTP a élu son Conseil d'Administration composé de 12 administrateurs, dont 9 nouveaux membres, tout en assurant une représentation paritaire des anciennes régions administratives.



Visite de la SOPCZ à l'occasion de la semaine de l'entreprise coopérative



Formation inter scop pour la démarche collective RSE



Formation inter SCOP dans le cadre de la démarche collective RSE SCOP BTP



# FÉDÉRATION OCCITANIE SCOP BTP



**51 SCOP**  
adhérentes/68  
(taux adhésion 75%)



**933 SALARIÉS**  
chez les adhérentes  
**54 apprentis** (+6%/2020)  
et **67 intérimaires**



**32 MANDATS**  
RÉGIONAUX

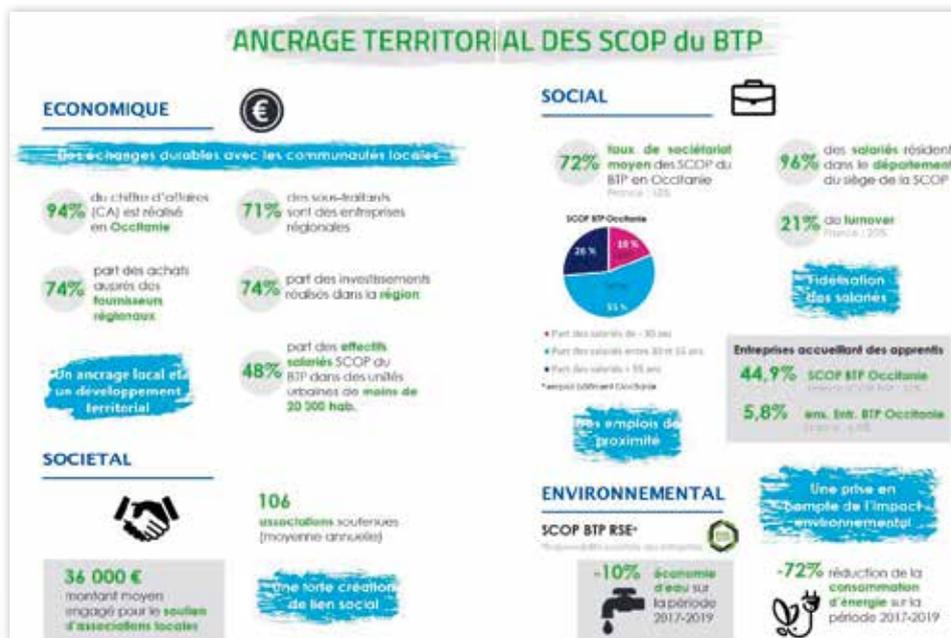
L'année 2021 a été pour le secteur du BTP notamment, une année marquée par les conséquences liées à la pandémie toujours présente, qui se sont principalement traduites par de grosses difficultés d'approvisionnement, de recrutement, de répercussion de la hausse des prix des matériaux sur le client final.....

Depuis l'Assemblée Générale du 9 juillet 2021 notre **Fédération Régionale** porte le nom d' **Occitanie**. Lors de cet événement, l'occasion aussi de fêter **nos 10 ans d'engagement dans la RSE** avec les parties prenantes régionales.

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Notre Fédération Régionale accompagne depuis plus de 10 ans les SCOP BTP d'Occitanie vers les **transitions écologiques, environnementales et sociales**. Plusieurs niveaux pour cet accompagnement, un renforcement des actions existantes, notamment la RSE, et de nouveaux axes :

- Pour soutenir les adhérents dans leur politique de recrutement, participation au dispositif **TANDEM** porté par la **Région Occitanie** et piloté par **CONSTRUCTYS** pour contribuer à l'amélioration de l'attractivité du secteur par l'accueil d'élèves dans les SCOP, la présence dans les Salons tels que le **TAF** (Travail Avenir Formation),....
- 1 réunion/trimestre du **Club RSE** regroupant 7 SCOP pour soutenir la dynamique de groupe, favoriser le benchmarking, progresser, et mutualiser les **bonnes pratiques**,...
- **Nos 10 ans de RSE en Occitanie** : table ronde le 9 juillet 2021 réunissant nos partenaires de branche historiques, nos parties prenantes régionales afin de témoigner de la dynamique RSE impulsée sur le territoire, et des performances économiques, sociales et environnementales des SCOP engagées.
- **Gestion des déchets de chantier** :
  - accueil d'un Elève Ingénieur de l'**Ecole des Mines d'Albi** pour accompagner les Scop du territoire dans leur mise en conformité au regard des nouvelles obligations imposant aux entreprises du BTP de mentionner dans leurs devis les modalités d'enlèvement et de gestion des déchets générés par ces opérations ainsi que les coûts associés.
  - Proposition d'une MIA (**Mission Innov'Action**) à un groupe d'étudiants de l'Ecole des Mines d'Albi sur la faisabilité de la mise en place d'une filière de recyclage de déchets de la fibre optique en Occitanie. Résultats en **février 2022**.



- Étude menée avec la Cellule Economique de la Construction régionale sur « **l'Empreinte Socio Economique des SCOP BTP d'Occitanie** » - résultats diffusés lors de l'AG 2021 (voir ci-dessus).
- Accueil de deux étudiants en Master 2 RSE depuis le mois **octobre** pour appuyer la Fédération Régionale sur les deux thématiques cibles pour 2022 :
  - Gestion des déchets de chantier,
  - Accompagner les SCOP BTP dans le cadre du projet **FACT (Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail)** pour lequel la candidature de la Fédération SCOP BTP Occitanie a été retenue « **Accompagner les Entreprises dans les transitions écologiques, environnementales et sociales** ».

## ANIMER / REPRÉSENTER

La Fédération SCOP BTP Occitanie a proposé à ses adhérents une animation de réseau plus soutenue en 2021 notamment à travers une dizaine de visios.

Co-organisées pour la plupart par la Fédération **SCOP BTP Nord** en association avec la Fédération **SCOP BTP Est** sur les thématiques suivantes :

- **CONSTRUCTYS :**
  - le plan de développement des compétences et les **modalités de prise en charge 2021**,
  - l'**AFEST** Action de Formation En Situation de Travail.
- avec d'autres partenaires externes sur la stratégie commerciale, les cautions bancaires, les valeurs des SCOP BTP comme levier managérial pour fédérer le collectif.
- avec **Emilie AUGER-MARTIN** de la **Direction des Affaires Sociales** sur la rupture du contrat de travail.

Dès que le protocole sanitaire l'a permis, nous avons renoué avec les réunions en présentiel.

Cela a été le cas le 2 novembre avec **QUALIBAT Occitanie** pour faire un point sur la nouvelle nomenclature, les modifications apportées au **label RGE**.

Un temps fort de cette année 2021 a été **l'Assemblée Générale du 9 juillet** avec **71 % des SCOP adhérentes présentes ou représentées :**

- un Conseil d'Administration composé de 15 membres dont 3 femmes (20 %) et 1 gérant de SCIC développant une activité de plate forme de transition énergétique dans l'Albigeois,
- un Bureau reconduit : Patrick ROUAIX, Président, David AUGUSTE, Vice-Président, Laurent LEPAGE, Trésorier et Philippe MONTY, Secrétaire,
- 3 représentants (au lieu de 2) désignés pour siéger au conseil d'Administration de la Fédération SCOP BTP (après la validation des nouveaux statuts au Congrès fédéral de novembre) dont Emilie TEISSIER de la SCOP EGA.



Les **32 mandats** assurés par la Fédération Régionale dans les Instances Paritaires sont principalement assurés par les **15 Administrateurs**.

Au niveau national, ce sont 2 administratrices, **Anouck PAUCHARD** de COUSE-RANS CONSTRUCTION et **Emilie TEISSIER** qui représentent la Fédération SCOP BTP respectivement à la **Caisse Nationale des Coopératives du BTP** et au **CCA BTP, tête de réseau de l'Apprentissage du BTP**.



# FÉDÉRATION OUEST SCOP BTP



158 SCOP



3 880 SALARIÉS



50 MANDATS  
RÉGIONAUX



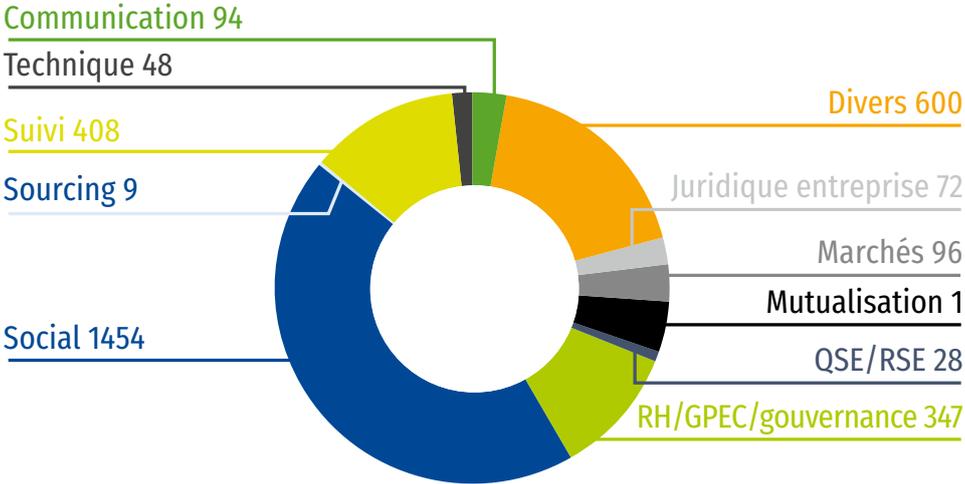
## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La Fédération Ouest accompagne et conseille ses adhérents en lien avec les services mutualisés au national, notamment DASF et DAJT.

On remarque la prééminence des questions relevant du champ social et c'est d'ailleurs avec le service des Affaires Sociales de la Fédération ainsi qu'avec le service juridique de la CGSCOP que nous avons pu proposer 3 visios sur le statut

du dirigeant les 26 février, 26 mars et 16 avril 2021 dans le but d'expliquer et de sécuriser les différentes situations. Ces réunions ont permis de réunir 26 SCOP et 31 participants.

### EN QUELQUES CHIFFRES :



Source : CRM National/Neoma

# ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

Activité déc. 2020 / déc. 2021 axée sur le service à l'adhérent et notamment les actions collectives suivantes :

## PRÉVENTION DES RISQUES VIA LE PARTENARIAT OPPBTP

- 12 février 2021 / Visio atelier bois,
- 12 février 2021 / Visio heurts engins piétons,
- 21 mai 2021 / Atelier PPSPS à la SCETEC,
- 15 juin 2021 / Visio Dérogations apprentis mineurs.

## GESTION VIA DES FORMATIONS TABLEAUX SUR DE BORD SUR 2 JOURS, NOTAMMENT À ST NAZAIRE (LES 30 SEPTEMBRE ET 19 OCTOBRE)

L'année 2021 est également l'année de renouvellement du Conseil d'Administration intervenu lors de notre Assemblée Générale clôturant la mandature 2017-2021 qui s'est tenue à La Chapelle sur Erdre en Loire Atlantique le vendredi 29 octobre 2021 en présence de nombreux participants et invités.

Discours de Charles-Henri Montaut



Intervention de Eric Rouet – Président Pays de la Loire de la Fédération des Distributeurs de Matériaux de la Construction

La Fédération Ouest est également engagée auprès et avec les équipes de l'UR Ouest dans un plan de développement défini au niveau national :

## OBJECTIF NATIONAL 2017 - 2021 : CRÉER 100 SCOP BTP, SOIT 2 000 EMPLOIS

## MOYENS MIS EN ŒUVRE À L'OUEST :

- Partenariat UR / partenariat réseau FFB,
- Organiser la prospection et les partenariats,
- Recrutement de Joanne QUEMENER (mars 2019) et Louis DECHAMPS (juin 2020 dans le cadre d'un CIFRE).

## BILAN OUEST DEPUIS FIN 2017 : 28 NOUVELLES SCOP ET 264 SALARIÉS

## REPRÉSENTER

Le Conseil d'administration s'est réuni les 26 janvier, 6 avril en visio, 6 juillet, 28 octobre et 2 décembre 2021.

Signature de la Convention de partenariat avec Pôle Emploi Bretagne avec la FRB Bretagne et la CAPEB le 12 mars 2021.

Participation active à la Semaine Coopérative en CFA du 29 mars au 2 avril avec 6 manifestations sur l'Ouest au sein des CFA des Pays de la Loire (St Herblain), de Bretagne (Vannes et Quimper) et de Normandie (Caen, Dieppe et Alençon) avec plus de 250 jeunes mobilisés et les témoignages des dirigeants de SCOP BTP.

Signature de la Charte Pôle Habitat avec la FRB Bretagne, la CARSAT et l'OPPBT le 13 juillet 2021.

Sans oublier, les réunions habituelles avec les différents organismes de la branche du BTP (CPREF, CERC, CFA, CONSTRUCTYS, Commissions Sociales Régionales...) ainsi que de nombreux contacts avec les FFB départementales pour organiser et consolider notre partenariat.

# FÉDÉRATION PACA & CORSE SCOP BTP



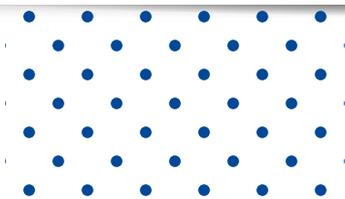
**44 SCOP**  
adhérentes / 57  
(taux adhésion 77,2%)



**417 SALARIÉS**  
chez les adhérentes / 465  
(89,7% du total)

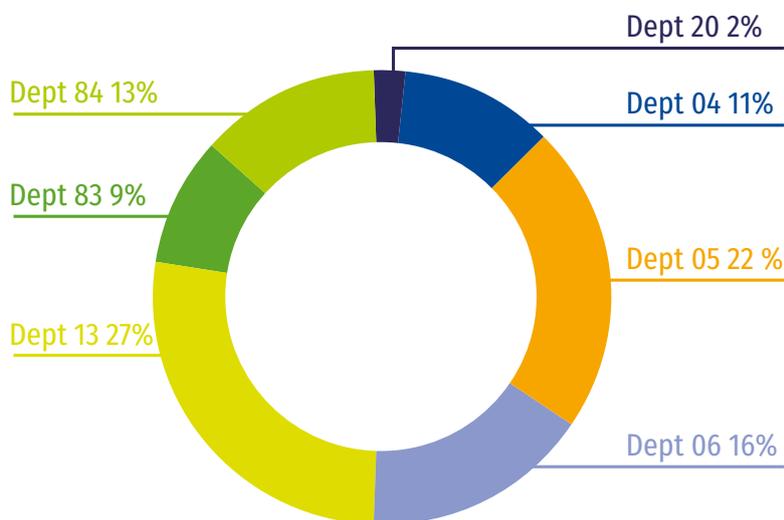


**19 MANDATS**  
RÉGIONAUX

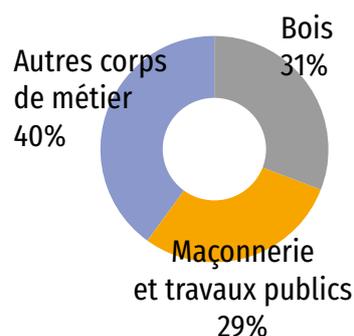


- **Nombre de SCOP par taille :**  
43 SCOP de moins de 10 salariés / 15 SCOP d'au moins 10 salariés
- **Nombre de SCOP TP / Nombre de SCOP Bâtiment :**  
3 SCOP de Travaux Publics / 54 SCOP du Bâtiment (dont 1 BET)
- **Nombre de SCOP en cours de prospection :** 14

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE



## CORPS DE MÉTIERS REPRÉSENTÉS



## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

L'année 2021 a été marquée par 6 mois de vacance du poste de secrétaire générale, impactant, de fait, la proximité de la Fédération avec ses adhérents.

Dès sa prise de poste, la nouvelle chargée de développement (dont le poste est mutualisé avec l'URSCOP PACA-Corse) s'est donc attachée à rencontrer les adhérents, pour connaître leurs attentes, et de préparer les orientations stratégiques du plan Ambition 2025.

## ANIMER LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

Partant du constat que la connaissance et la visibilité des SCOP BTP passe désormais nécessairement par le numérique, le conseil d'administration s'est emparé de la question de la communication sur les réseaux sociaux.

Des comptes Facebook et LinkedIn ont donc été lancés dès septembre 2021, chacun alimenté chaque semaine tant par de l'actualité des SCOP elles-mêmes que de l'information plus généraliste, sur les aspects métier ou coopératif.

Sur le plan de la vie associative, la Fédération PACA-Corse a tenu en octobre son assemblée générale, au cours de laquelle le conseil d'administration a été renouvelé. Il est désormais composé de 9

administrateurs, issus de 4 des 7 départements couverts par la Fédération. Leur objectif : mettre en œuvre les axes stratégiques du plan ambition 2025, en tenant compte des spécificités locales.

Les SCOP BTP ont enfin pu participer à une régata rassemblant tous les acteurs du monde de la construction, la Baticup Méditerranée. L'occasion d'allier convivialité et réseautage.

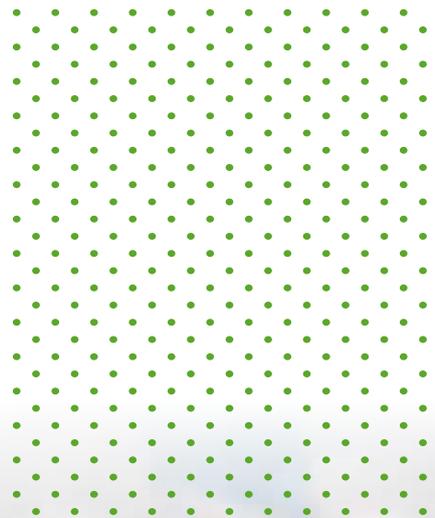
## REPRÉSENTER LES SCOP BTP EN RÉGION

La présence des SCOP BTP a été maintenue dans la plupart des instances auxquelles elle est conviée.

Il en ressort que la crise sanitaire a engendré de nombreux impacts auxquels la profession a dû s'adapter : renforcement de la solidarité pour ProBTP, regain d'intérêt pour les formations dans le bâtiment et les travaux publics, sécurité sanitaire sur les chantiers, etc.

En parallèle, le rapprochement avec l'Union Régionale des SCOP s'est poursuivi : outre le recrutement de la salariée en commun, 2 SCOP BTP provençales et corses sont impliquées dans le conseil d'administration de l'URSCOP nouvellement élu. En résulte une meilleure coordination des actions, qui doit permettre de répondre aux enjeux communs que rencontrent les 2 associations.

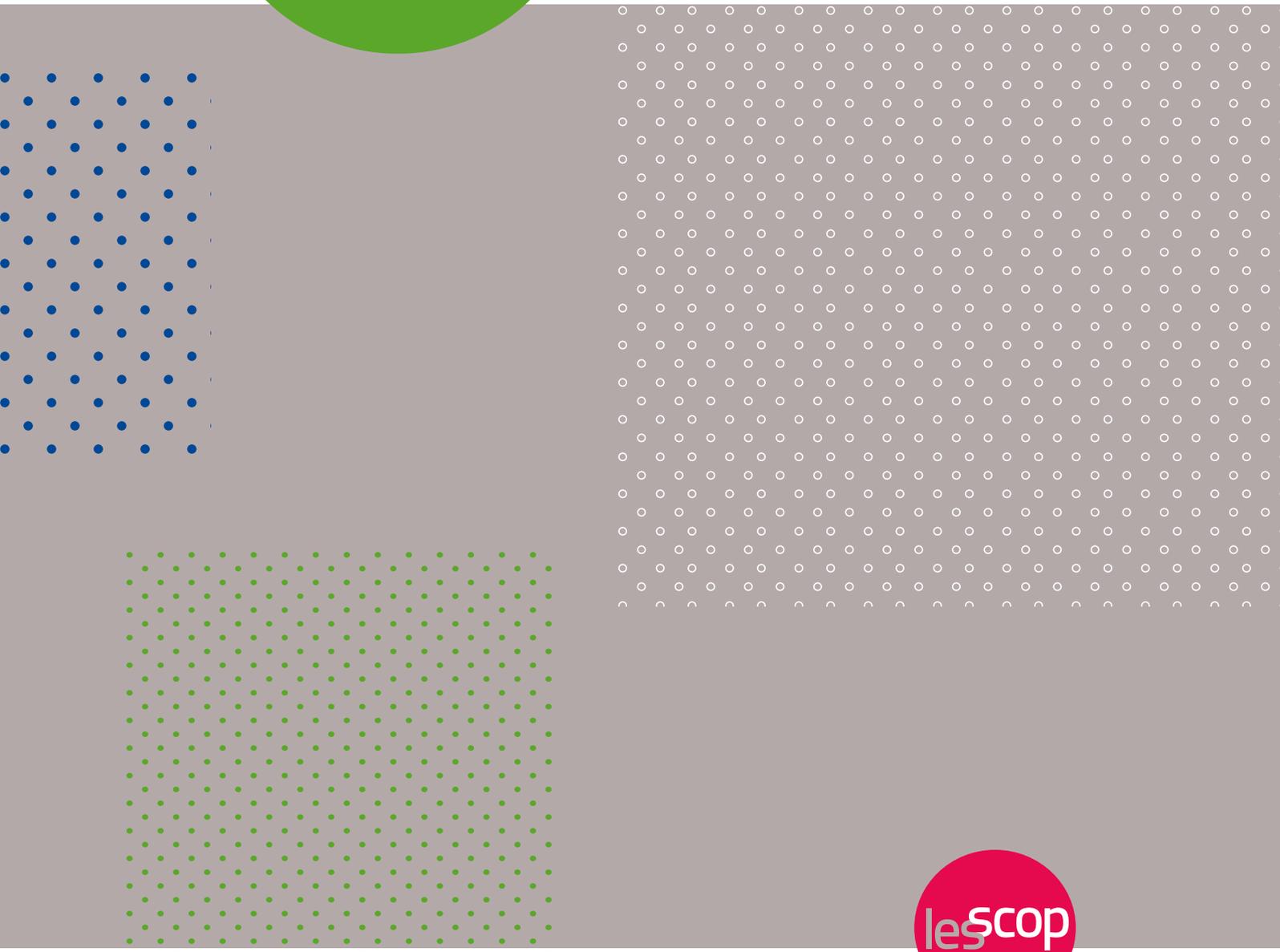
La promotion du statut SCOP dans le secteur du bâtiment s'est poursuivie avec l'intervention conjointe d'une SCOP du bâtiment et de l'URSCOP à la semaine de l'entreprise coopérative dans les CFA provençaux.





Fédération SCOP BTP  
64 bis rue de Monceau  
75008 PARIS

[www.scopbtp.org](http://www.scopbtp.org)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !   

Rédaction :  
SCOP BTP

Conception et mise en page :  
Damedecarreau.fr

Crédits photos :  
SCOP BTP - Freepik  
Couverture @Istockphoto.com - Drazen\_